



REPUBLIQUE DU TCHAD
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU
TERRITOIRE ET DE LA DECENTRALISATION
PROVINCE DU WADI FIRA
DEPARTEMENT DE DAR TAMA
SOUS-PREFECTURE DE GUEREDA RURAL

UNITE – TRAVAIL – PROGRES

PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL DU CANTON GUEREDA EST



Période 2022 à 2026

Elaboré par la population du canton Guereda Est
Avec l'accompagnement technique du Consortium BCI – ALTAKHADOUM et
L'appui Financier du Programme Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
(SAN 11^{ème} FED)

Janvier 2022

Outil 8 : Procès-verbal de délibération du CDA du département : Dar Tama

Session de validation du PDL du canton Guéréda Est

En date de 25/ 01 / 2022

La session de validation du PDL par le CTD représentant le Comité Départemental d'Action, s'est tenue le 25/ 01 / 2022

Les membres dont les noms sont repris ci-dessous ont participé à la session de validation présidée par Monsieur MANSOUR ABDOULAYE NASSIR Secrétaire Général du Département de Dar Tama.

Pour les services techniques : nom et fonction

1. ABBAH ABDOULAYE ISSAKHA IYENAC
2. YAHAMAT TEHONG-TEHONG Chef secteur élevage
3. BRAHIM TIGYE Chef secteur ANAVER
4. BACHARENE ALI ABDOUMAT Inspecteur Environnement
5. ABDOUM HAROUR ABDOULAYE Représentant HCB

Pour les organisations paysannes et la société civile :

1. ABDERRAMAN ABDELKERIM Vice Président CDTA
2. HACHIM DJERAIN KOUCHA Société civile
3. AYOUB IDMISS AHMAT Société civile

Le CTD a reçu et interrogé le Comité Cantonal de Développement (CCD) du Canton de Guéréda Est représenté par les personnes suivantes : nom et fonction

1. ABBAKAR YOUSSEF HAKOUN
2. YAHAMAT YAYA AHAM
3. ABALLAH YACOUR
4. ACHE OUSMAN ALI

« Le Comité Technique Départemental (CTD), après examen du document de PDL transmis par le CCD, après avoir entendu la présentation du PDL par CCD et après entretien avec ces derniers, formule les résultats suivants de sa délibération. Dans l'ensemble, le CTD se réjouit et apprécie l'importance du travail de concertation accompli à la base en matière d'information, de sensibilisation des communautés sur leur développement, de diagnostic et de planification locale par les populations et les différentes structures qui ont pris part au processus d'élaboration du PDL du canton de : Guéréda Est

Le CTD, sur base de la grille de notation globale a attribué la note totale de $14,07/20$ et sur cette base, il atteste que le travail accompli pour l'élaboration du PDL du canton de Guéréda Est est : *satisfaisant*

Table de matières

Liste des Abréviations	iv
Introduction	5
I. Généralités sur le canton.....	8
1.1. Milieu physique	8
1.1.1. Localisation géographique.....	8
1.1.2.1. Relief	9
1.1.2.2. Climat	9
1.1.2.3. Hydrographie	10
1.1.3. Les ressources naturelles.....	10
1.1.3.1. Sols.....	10
1.1.3.2. Végétation et Flore.....	11
1.1.3.3. Faune	13
1.2 Milieu humain	14
1.2.1. Historique du canton.....	14
1.2.2. Caractéristiques démographiques	14
1.2.3. Organisation sociale, politique et culturelle	15
1.2.4. Organisations modernes.....	16
1.2.5. Les intervenants	18
1.2.6. Les infrastructures	18
1.3. Activités économiques	1
1.3.1. Agriculture	1
1.3.2. Élevage	1
1.3.4 Commerce.....	2
1.3.5 Artisanat	2
II. Diagnostic participatif du canton et options de développement par domaine	3
2.1. Agriculture, Elevage	3
2.1.1 Résultats du diagnostic.....	3
2.1.2 Les axes prioritaires de développement	4
2.2. Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme	5
2.2.1 Résultats du diagnostic	5
2.2.2 Les axes prioritaires de développement	6
.3. Economie (commerce, crédit-épargne, pistes, artisanat, transport, industries, ...)....	7
2.3.1 Résultats du diagnostic	7

2.3.2 Les axes prioritaires de développement	8
2.4. Santé- Nutrition-Eau potable-Assainissement.....	8
2.4.1 Résultats du diagnostic	8
2.4.2 Les axes prioritaires de développement	9
2.5. Education-Jeunesse-Culture-Sport	11
2.5.1. Résultats du diagnostic.....	11
2.5.2. Les axes prioritaires de développement	12
2.6. Affaires sociales-Genre	13
2.6.1. Résultats du diagnostic.....	13
2.6.2. Les axes prioritaires de développement	13
2.7. Gouvernance-Sécurité-Paix (y compris gouvernance au sein des organisations) .	14
2.7.1. Résultats du diagnostic.....	14
2.7.2. Les axes prioritaires de développement	14
III. Sommaire des grands axes de développement des différents domaines.....	15
IV. Projets de développement sur la durée du plan	16
V. Mécanisme de la mise en œuvre, de pilotage et de suivi du programme d’actions	
.....	Erreur ! Signet non défini.
5.1 Mécanisme de la mise en œuvre des actions	Erreur ! Signet non défini.
5.2 Stratégie de pilotage et de suivi du programme.....	Erreur ! Signet non défini.
5.3 Planning annuel de travail.....	27
5.3.1. Agriculture, Elevage	27
5.3.2. Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme	28
5.3.3. Economie.....	28
5.3.4. SANTE-Eau potable-Assainissement	29
Conclusion.....	32
Annexes	33

LISTE DE TABLEAUX, CARTES, FIGURE

Tableau 1 : carte des espèces existantes.....	12
Tableau 2 : noms des animaux sauvages existants.....	13
Tableau 3 : liste des intervenants	18
Tableau 5 : liste des jours des marchés hebdomadaires	2
carte1 : carte du canton	8
Carte2 : carte pédologique du canton.....	11
Carte3 : carte les types de végétation dans le canton	13
Carte4 : carte de la zone du canton.....	Erreur ! Signet non défini.

LISTE DES ABREVIATIONS

ADC	Association de Développement Cantonale
AG	Assemblée Générale
AGR	Activités Génératrice des Revenus
AME	Association des Mère d'élèves
ANADER	Agence Nationale d'Appui au Développement Rural
APE	Association des Parents d'Elèves
BCI	Bureau Consult International
CCD	Comité de Cantonal de Développement
CDA	Comité Départemental d'Action
CEG	Collège d'Enseignement Général
CRS	Conservation et Restauration des Sols
COGES	Comité de Gestion du centre de Santé
COSAN	Comité se Santé
CPA	Comité Provincial d'Action
CT	Commission Thématique
CTD	Collectivités Territoriales Décentralisées
DRS	Défense et Restauration des Sols
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FED	Fonds Européens de Développement
GM	Grand Marché
GRN	Gestion des Ressources Naturelles
IAS	IniatiiveAid Service
IST	infection Sexuellement Transmissible
ODV	Organisation de Développement du Village
ONG	Organisation Non gouvernementale
OSC	Organisation de la Société Civile
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PASAP-WaFO	Projet d'Appui à la Structuration- Animation et à la Planification Locale dans les Provinces de Wadi- Fira et Ouaddaï
PASTOR	Programme d'Appui Structurant de Développement Pastoral
PM	Petit Marché
PMH	Pomme à Motricité Humaine
PNUD	Fonds des Nations Unies pour le Développement
PROSSAN	Projet d'amélioration des soins de santé Primaire et Nutritionnelle dans le District sanitaire de Guereda du Programme de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
SAN	
RAF	Responsable chargé d'Animation et de Formation
SECADEV	Secours Catholique de Développement
SIDA	Syndrome d'Immuno Déficience Acquise
SIM	Système d'Information sur le marché
UGDV	Union des Groupements de Développement des Villages
UNA	Unité Nutritionnelle Ambulatoire
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UNS	Unité Nutritionnelle Supplémentaire
VIH	Virus d'Immuno déficience Humaine

INTRODUCTION

Le Tchad, situé géographiquement au cœur du continent africain. Sa population est estimée à 11 175 425 habitants (RGPH, 2009). Mais actuellement cette population estimée à seize millions. Il a une superficie de 1 284 000 km². Le "pays de TOUMAI" a commencé depuis l'avènement de la démocratie en 1990 à s'inscrire dans un processus de décentralisation, système qui permet aux populations d'être administrées librement dans le cadre d'un Etat unitaire. Malgré beaucoup d'efforts de la part de l'Etat, les communautés au niveau local sont confrontées à des multiples difficultés sur le plan de la santé, de l'éducation, de l'agriculture, de l'environnement, de l'élevage, de l'économie, de la sécurité alimentaire, de la nutrition etc. C'est ainsi que depuis quelques années l'Etat est appuyé par les partenaires au développement pour enclencher et mettre en œuvre un processus de planification locale qui aboutit à l'élaboration des Plans de Développement Local (PDL). Cela permet aux populations de différentes localités de rechercher des solutions durables à leurs problèmes identifiés.

Un PDL est un document qui décrit le contenu du projet d'avenir d'un territoire, ses objectifs et le programme d'actions pour les atteindre. Les actions planifiées dans le PDL concourent à l'amélioration des conditions de vie de la population cantonale.

Le canton Guéréda Est est dans la sous-préfecture de Guéréda Rural, dans le Département de Dar Tama, Province de Wadi Fira,

La population du canton Guéréda Est a bénéficié de l'accompagnement du Consortium Bureau Consulting International (BCI) et de la Fédération AL-TAKHADOUM et de l'appui technique et financier du Programme Sécurité Alimentaire Nutrition (PSAN) du Tchad et l'Union Européenne.

Méthodologie d'élaboration du PDL

La base méthodologique a été le guide harmonisé d'élaboration d'un plan de développement local. La démarche d'élaboration a été participative car elle a impliqué tout un ensemble d'acteurs. Plusieurs outils ont été utilisés pendant la période. Cela permet aux acteurs de s'approprier de l'approche, beaucoup d'ateliers et les Assemblées Générales (AG) ont été organisés en étroite collaborations avec les autorités et les services techniques déconcentrés de l'Etat et l'équipe de la Fédération AL-TAKHADOUM.

Les principales phases et étapes suivantes ont été suivies pendant l'élaboration du PDL du canton Guéréda Est :

- Pendant la phase de préparation l'OCL AL-TAKHADOUM a eu plusieurs rencontres auprès des chefs traditionnels, les services techniques déconcentrés de l'Etat, toutes les ONG et les Agences qui travaillent dans le Département de Dar Tama et plus particulièrement dans le canton Guéréda Est.

Une campagne d'information à travers des Assemblées Générales organisées à Guéréda. Un atelier de lancement officiel a été organisé le 01 mai 2020 à Guéréda qui a permis la création des grappes des villages à savoir Aka, Kédédé, Kidjiré et Madjoula une rencontre a été organisée pour informer et sensibiliser la communauté. Plusieurs structures ont été mises en place pour piloter et suivre le processus. Ce sont : l'Union de Développement des Groupements de Villages (UDGV) dans les grappes des villages, l'Association de Développement du Canton (ADC) avec sa structure d'exécution le Comité Cantonal de Développement (CCD), ainsi que les animateurs locaux choisis à l'unanimité par les participants lors de l'atelier de lancement officiel du canton. Pendant ces AG des fiches de diagnostic par domaine ont été distribuées aux représentants des villages afin de préparer les AG de diagnostic participatif au niveau grappe des villages.

Une collecte de données en complément des recherches documentaires a été effectuée auprès des chefs des services techniques déconcentrés de l'Etat, les ONG intervenant dans le Département et les personnes ressources du canton.

- Au moment de la phase de Diagnostic Participatif des Assemblées Générales de diagnostic ont été organisées dans les grappes respectives du canton à savoir Aka le 09 mai 2014, à Kédédé le 1^{er} mai, Kijiré et Madjoula le 23 mai 2020 pour mieux identifier les problèmes, les causes et les conséquences et chercher ensemble les solutions durables. L'AG Cantonale de Diagnostic Participatif a été tenue le 25 mai 2020 à Guéréda ; les groupes thématiques représentants les grappes de villages, l'ADC, les chefs des services déconcentrés de l'Etat, les représentants des ONG nationales et internationales ont pris massivement part. Elle a permis aux participants de discuter et d'analyser les données collectées pendant les Assemblées Générales (AG) des groupes de villages. C'est ainsi que les orientations techniques ont été données par les techniciens et des solutions aux problèmes, les potentialités, les atouts ont été identifiés et localisés.
- La phase de planification a été caractérisée par les travaux en commissions thématiques (CT) qui ont regroupé techniciens et représentants de la population par domaine. Ensuite un atelier cantonal de formulation des projets a été organisé le 20 novembre 2020 à Guéréda. Un autre atelier cantonal de priorisation et d'adoption de l'ébauche du PDL a été organisé à Guéréda le 05 décembre 2020. Le consortium a

ensuite rédigé le PDL en respectant les priorités établies lors de ce dernier atelier de la phase.

- Pendant le déroulement des activités pour l'élaboration du PDL, le consortium a sollicité un consultant pour mener un diagnostic institutionnel et organisationnel rapide dans les cantons de la zone d'intervention. L'objectif est de constituer une base des données des acteurs intervenants dans les cantons en vue de leur implication dans le processus. Il permet également de savoir la force et la faiblesse des cantons en matière développement.
- En prélude de la validation départementale, l'équipe du projet a organisé avec les membres du bureau exécutif de l'ADC une AG de validation cantonale. Cette activité est déroulée le 26 octobre 2021 à Guéréda. Les participants se sont appesanties sur les déroulements des activités, l'historique du canton, les problèmes majeurs par domaine dans le canton. Ils ont revu les projets retenus. C'est ainsi qu'ils ont réorientés certains projets.
- Pendant la phase de validation et de diffusion, le document de PDL a été finalisé et soumis par le CCD au CDA de Dar Tama pour validation. La session de validation a eu lieu le 25 janvier 2022. Le CCD a présenté et défendu son PDL qui a été validé par le CDA et autorisé à être diffusé.

I. GENERALITES SUR LE CANTON

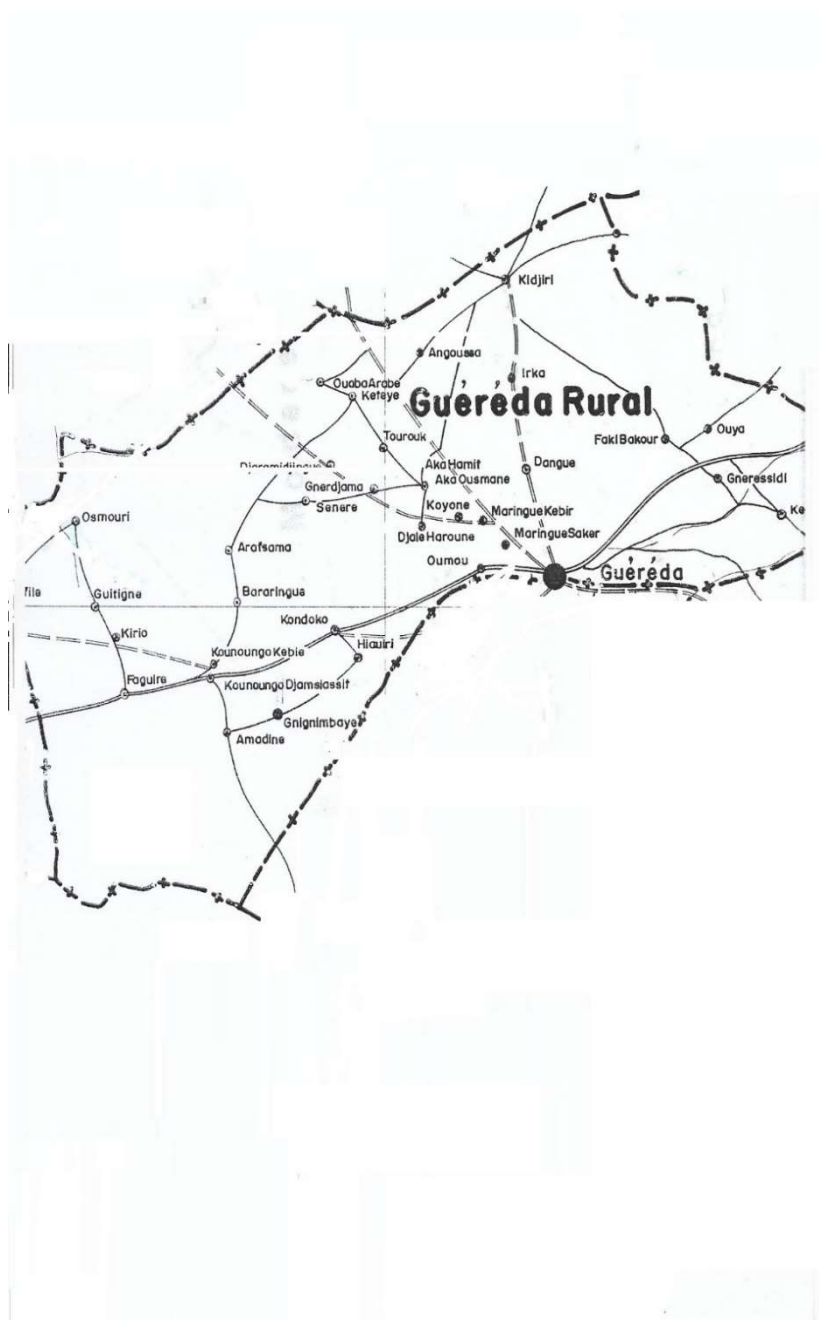
1.1. MILIEU PHYSIQUE

1.1.1. Localisation géographique

Le canton Guéréda Est dépend administrativement de la sous-préfecture rurale de Guéréda. Il est situé à l'Est de commune de Guéréda chef-lieu du département de Dar Tama, Province du Wadi Fira. Il est limité au Nord par le canton Coursigué et au Sud par la commune de Guéréda et à l'Est par le canton Lima. Au Nord Est par le canton Moudré et une partie de Troa Sud, au Sud-Est par une partie du canton Faré et au Sud-Ouest par le canton Kounoungo. La superficie n'est pas encore délimitée. Le chef-lieu du canton est à Madjoula.

Le canton compte 24 villages et ferricks.

Carte 1 : ancienne carte du canton Guéréda qui est divisé en deux dont Guéréda Est et Guéréda Ouest



1.1.2 Caractéristiques physiques

1.1.2.1. Relief

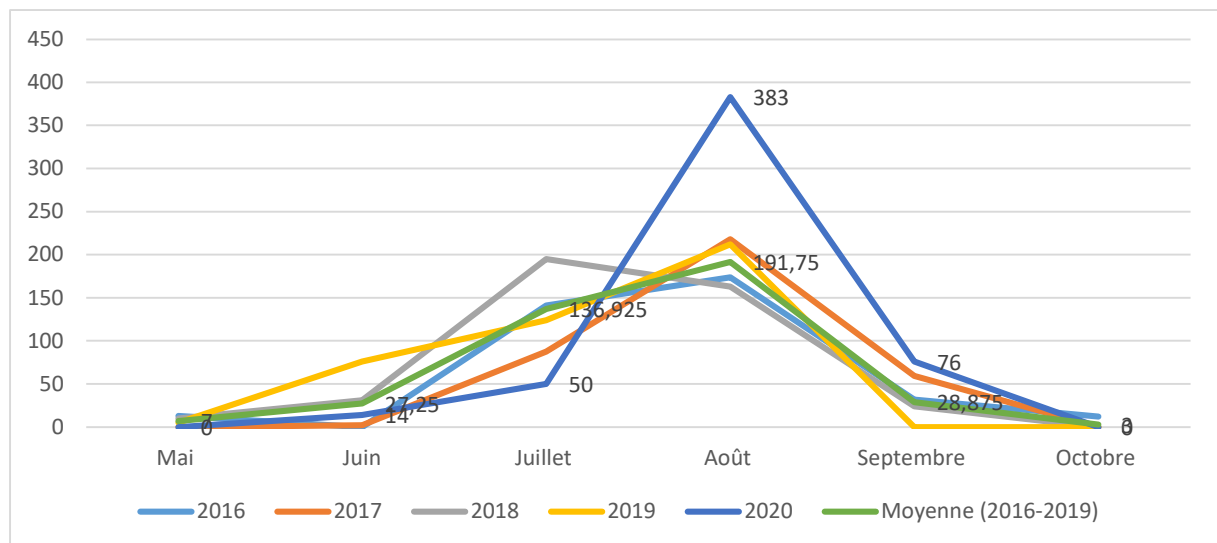
Le canton présente un relief très irrégulier, dans toute sa partie il y a une chaîne des collines. On rencontre les collines comme Goukré, Oumou, Abakada, Guifra, Tidjibi, Derné, Bellé, Irka, Houmour, Homou, Giuminé Tama, Timanate, Birsagour, Koulkougné, Eguibi, Guiminé Zakhawa, Angoussa et Kidjiri I.

1.1.2.2. Climat

Le climat est du type sahélien avec deux saisons dont une saison sèche (8 mois) qui va d'octobre en juin et une saison de pluie qui va de juillet en octobre (4 mois). Le type de vent c'est de l'harmattan qui souffle de novembre en avril et soulève du secteur Nord-est vers le Sud-ouest et la mousson qui est un vent de la poussière et sable desséchant la nature. La mousson est un vent de secteur Sud-Ouest vers le Nord-Est qui souffle de mai à septembre du secteur Sud-Ouest vers Nord-est.

La température moyenne est comprise entre 7 à 27°C. Mais le mois le plus chaud est le mois de mai avec une température varie entre 35 et 40°C. Les précipitations annuelles varient entre 250 mm à 550 mm.

Graphique : Diagramme pluviométrique de la zone de Guéréda (2016-2020)



Source : ANADER de Guéréda

Le cumul pluviométrique enregistré (523 mm) montre une année plus pluvieuse que les 4 précédentes années (2016, 2017, 2018 et 2019) avec un excédent pluviométrique de 128 mm par rapport à la moyenne qui est de 395 mm. Notons que l'augmentation du cumul annuel est dû essentiellement aux mois d'août et de septembre qui ont enregistré des pics pluviométriques importants respectivement de 383 mm soit 73% du total enregistré et de 76 mm soit 14,5% du total. Les mois d'août et de septembre comptent 77,5% des quantités de pluies. Cela dénote une répartition très inégale de la pluie d'autant plus que la campagne agricole 2020-2021 a démarré en Juin et qu'avant le mois d'août un déficit pluviométrique est enregistré avec un total de seulement 64 mm (de juin à juillet) par rapport à la moyenne des quatre précédentes années qui se chiffre à 171 mm (mai à juillet).

1.1.2.3. Hydrographie

Le réseau hydrographique du canton Guéréda Est : est caractérisé par les ouaddis qui servent de passage de l'eau de ruissellement lors des grosses pluies. Il convient de noter que le canton est traversé par des nombreux Ouaddis dont les plus importants sont : OuaddiGarma, OuaddiBirbasale, OuaddiKaré, OuaddiKoumalioigne. Ces eaux de sources coulent de l'Ouest vers l'Est. Ces Ouaddis prennent ses sources à partir des ouaddis de proximité qui sont :

- Ouaddi : Garma
- Ouaddi : Birbasal
- Ouaddi : Kidjiri
- Ouaddi : Kedede
- Ouaddi : Aka

Il est aussi caractérisé par la présence d'un petit Wadi comme celui de Damdama et Djondjonrong.

Les affleurements du socle qui se déversent dans les deux bassins du Garma et d'Aka court Ouest versant dans le ouaddi debirbasale, kidjiri, kédédé, versants a OuaddiBarid versants aMoura et celui des affluents du Kadja dans le soudan et celui des affluents du Bahr Azoum au sud.

Il est à souligner que ces ouaddis sont temporaires et ne coulent qu'en saison pluvieuse mais ils ont des nappes phréatiques plus ou moins considérables qui sont utilisée pendant la saison sèche pour l'abrévement des animaux et le maraîchage.

Aux abords des ouaddis la profondeur de la nappe phréatique atteignent 3 à 7 mètres mais dans les parties plus éloignées la profondeur varie de 8 à 10 mètres.

L'hydrographie est aussi caractérisée par les zones inondables pendant la saison de pluie qui empêchent la population de traverser.

1.1.3. Les ressources naturelles

1.1.3.1. Sols

Dans le canton Guéréda Est, on rencontre plusieurs types des sols. Il y a les sols sableux, argileux, favorables aux cultures pluviales et maraichères.

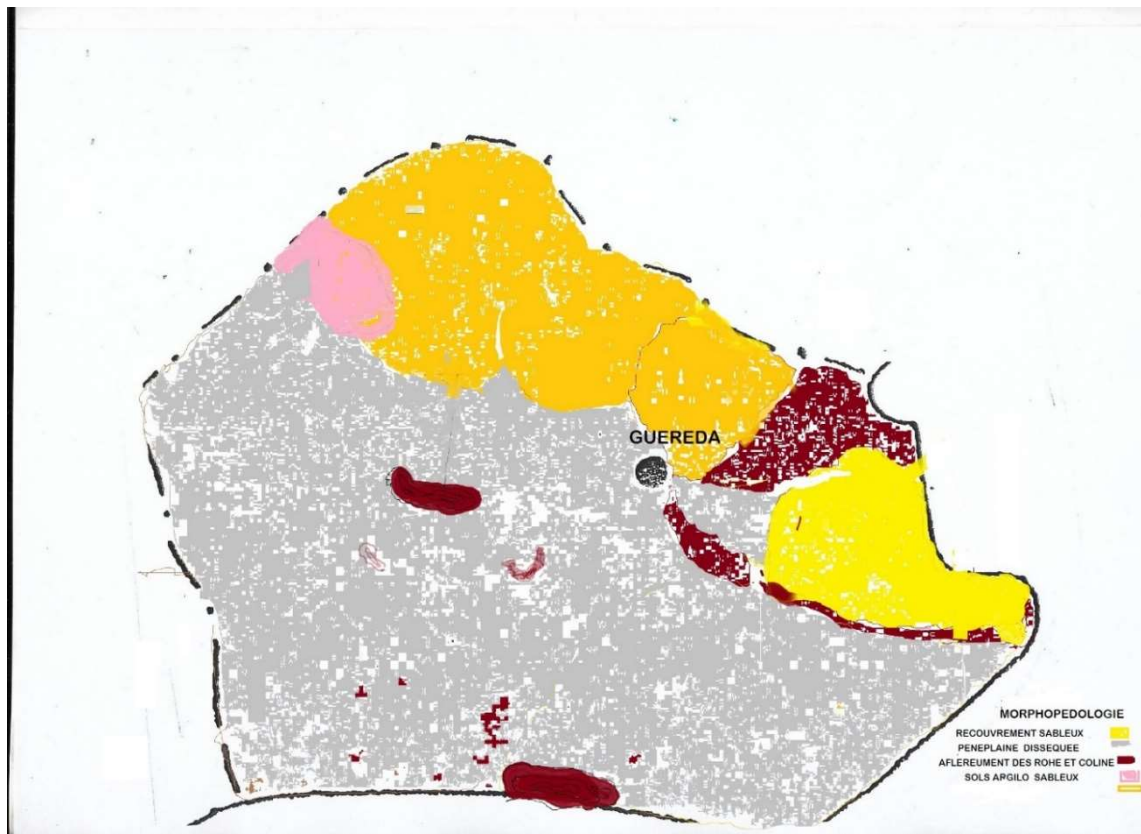
Les sols isohumiques qui dominant puisqu'on le trouve au Nord, au centre et au Sud. Les sols à gley sont au centre et au Sud du canton et les sols hydromorphes sont à l'Est. Il y a également les sols minéraux bruts au Nord du canton.

Dans les zones où il y a les sols à Gley, les sols hydromorphes et isohumiques qui sont caractérisés par la présence d'argile, la population pratique les cultures pluviales telles que le sorgho, le sésame. Pendant la saison sèche et froide on pratique sur ces sols limoneux-argileux les cultures maraichères à l'aide des puisards traditionnels. Sur les sols sableux, la population pratique le mil pénicillaire, l'arachide, le niébé.

Certains sols ferrallitiques et gravillonnaires que l'on ne pratique pas l'agriculture sont réservés pour les pâturages.

L'érosion hydrique a dégradé une partie des sols du canton. Mais la population ne connaît pas les méthodes de lutte antiérosive.

Carte2 : carte pédologique du département du Dar Tama



1.1.3.2. Végétation et Flore

La végétation est dominée par les steppes graminées et à l'épineux. Les types de formations végétales sont les tapis herbacé.

La végétation du canton Guéréda Est : est constituée des essences ligneuses diverses et variées. Elle est composée de nombreuses espèces parmi lesquelles on trouve les strates arborées, strates arbustives et les strates herbacées.

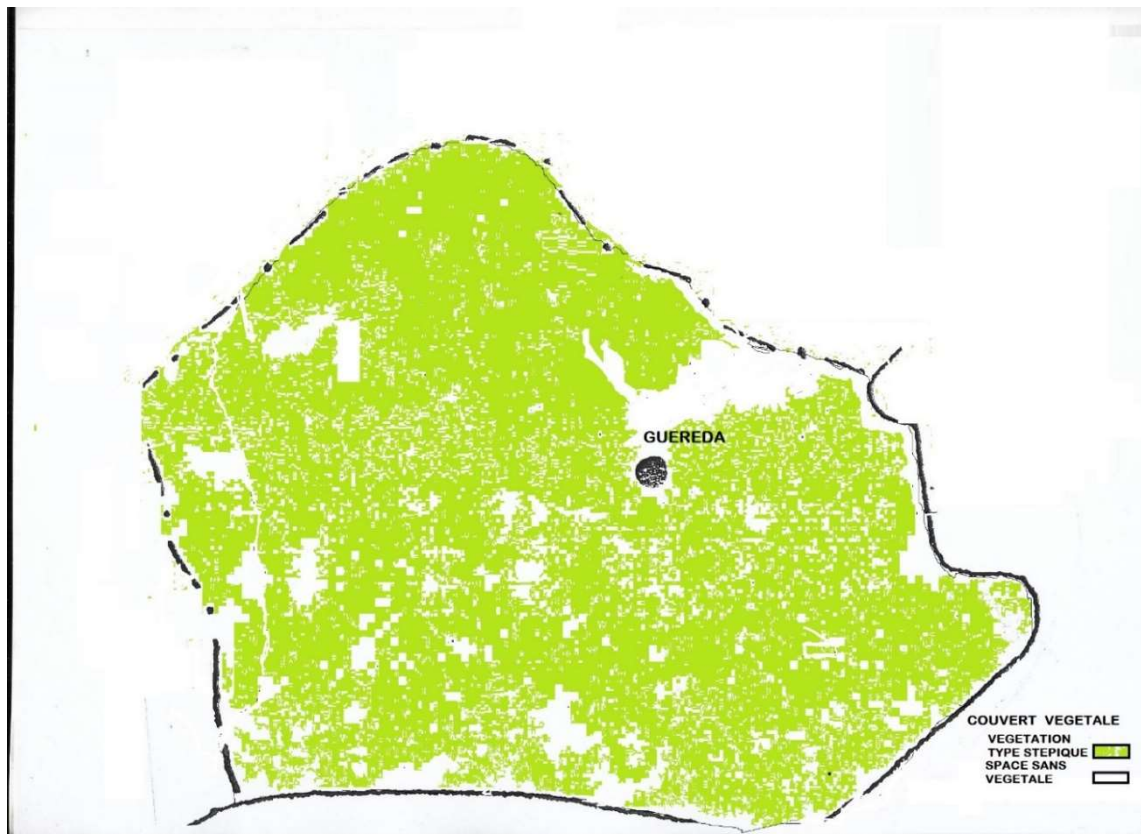
- Les arborées rencontrées dans le canton sont : *Acacia senegalensis*, *Acacia leala* (kitir), *Acacia nilotica* (garad), *Acacia albida* (Haraz), *Terminaliasp* (dorot), *sclerocapabirrea* (Himed), *Acacia sutroneaca* (sutroner), *Tamarindusindica* (Ardep), *Entadaafricana* (arat), *Combretumglutinosum* (Habil), *Ziziphussipina-chisti* (korno), *Balanites aegyptiaca* (Hadjalidj), *Ziziphusmucronata* (nabak) *Khayasenegalensus* (Mouraye), *Bosciasenegalensis* (mikhet), *Azadirachtaindica* (Neem), *Adamsoniadigitata* (Hamar), *Acacia alaxacantha* (Aboundouru), *MangeferaIndica* (manguier) etc.
- Les strates arbustives : *Securidacalongenculata*, *Acacia alaxacantha*, *Ziziphusmuronata* (nabak), *piliostigareticulatum*, *ziziphusmauritianz* etc.
- Les strates herbacées : l'*Echinocloasp.* (Aboussabé) et *Panicum laetum* (crep) et les graminées qui se trouvent dans la majeure partie du canton ; ses graines sont consommées par la population et il est aussi nutritif pour les animaux.

N.B : ces différentes espèces sont utilisées par la population comme bois de chauffe, bois pour la construction des abris et clôture des champs et site maraichers ainsi pour alimentation de bétail. Il y a des *aristida-sp*, *cenhrusbiflorus*, *eragrostis* etc. le genre de *acacia* domine le peuplement de ligneux comme *A.nilitica*, *senegal*, *seyal* et également des *ziziphusmauritania*, *balanites aegyptica*, etc.

Tableau 1 : carte des espèces existantes

Noms des espèces en français	Noms scientifiques des espèces	Noms des espèces en arabe ou langue locale
Savonnier	<i>Balanites aegyptiaca</i>	<i>Hadjilidje</i>
Tamarinier	<i>Tamarindusindica</i>	<i>Ardebe</i>
	<i>Bosweilliapapyrifera</i>	<i>Routrout</i>
	<i>Zizuphus-mauritiana</i>	<i>Nabague</i>
	<i>Bosciasenegalensis</i>	Mikhet
	<i>Dalbergia melanoxyton</i>	Babanous
	<i>Anogeissusleiocarpus</i>	
	<i>Acacia seyal</i>	Talha
	<i>Acacia nilotica</i>	<i>Garate</i>
	<i>Acacia-albida</i>	<i>Haraze</i>
	<i>Capparis-decidua</i>	<i>Mordo</i>
	<i>Calotropis-procera</i>	<i>Ouchar</i>
	<i>Panicum laetum</i>	<i>Habil</i>
	<i>Dactylocteniumaegyptiacum</i>	<i>bsabé</i>
	<i>sorghumsp</i>	<i>Adar</i>
	<i>andopogongyanus</i>	<i>Boutri</i>
	<i>Cymopogon</i>	<i>Andoufoufou</i>
	<i>impératacylindrica</i>	<i>Si-id</i>
	<i>chencrusbiflorus</i>	<i>Lisseg</i>
	<i>impératacylindrica</i>	
	<i>Cassia tora</i>	<i>Djalossa, Nadjila, Kawil</i>
	<i>chencrusbiflorus</i>	<i>Lisseg</i>

Carte3 : carte les types de végétation dans le département de Dar Tama



1.1.3.3. Faune

Départ l'immensité du canton, ils existent plusieurs espèces sauvages. Une partie de ces espèces avaient disparu notamment les éléphants, zèbres, panthères, Antilopes, lions, panthère Crocodiles... La cause de leur disparition est le braconnage et les détonations des armes.

De nos jours, certaines existent encore dans le canton dont voici leur liste dans le tableau :

Tableau 2 : noms des animaux sauvages existants

Nom des espèces en français	Noms scientifiques	Nom des espèces en arabe	Nom des espèces en langue locale
Gazelle		Hazal	Moro
Singes		Boubou	Garoum
Chacal		Bachoum	Gone
Chien sauvage			
Fourmilier			
Varan			
Porc épic			
Pintade			
Serpent Boa			

1.2 MILIEU HUMAIN

1.2.1. Historique du canton

Pendant la pénétration coloniale, le Dar Tama était administré par l'Empire du Ouaddaï à l'époque, les chefs des territoires étaient les « Aguides » dans le sultanat du Tama. Il y avait dans le Dar Tama quatorze (14) Aguides qui veut dire chef de canton dont étaient sous l'autorité de Sultan de Dar Tama. Les sultanats de Dar Tama ; Dar zakhawa Kobéet de Dar sila traditionnellement indépendants.

Le canton Guéréda jadis était dans le Tama Nord c'est-à-dire l'Aguidat de Guéréda avec capitale Guéréda était dirigé par Mr ABBO GOUROU O/KHALIFA ABDOULAYE. Selon l'arrêté ministériel du mars 1958. Après, il y avait d'autres chefs de canton notamment :

Mr ABDAMAN ABDELKERIM ABBO GOUROU;

Mr AYOUB ABDELKERIM ABBO GOUROU;

IDRISS MAHAMAT ABDOULAYE assurait l'intérim en absence de son frère ;

C'est l'ancien canton de Guéréda qui est divisé en deux(2) en 2003 dont le canton Guéréda Est et Guéréda Ouest (Kounougou).

Après la division, c'est ADAM MAHAMAT DOUDA qui est nommé chef de canton de Guéréda Est, le 20 octobre 2004 puis intronisé le 23 avril 2005. Le chef de canton est appuyé dans ses tâches par un secrétaire et des goumiers et des notables.

Selon la population du canton, le canton Guéréda Est départ la rébellion que le canton avait connu il n'y avait pas connu d'autres événements majeurs.

1.2.2. Caractéristiques démographiques

Selon le RGPH2009, la population du canton Guéréda Est était sous-estimée. Aujourd'hui, la population serait estimée à 28700 habitants puisque le recensement de 2009 n'était pas réalisé dans tous les villages du canton à cause de la crise à l'Est du Tchad. Notons que certains villages sont répertoriés dans la commune de Guéréra. Selon l'enquête de l'équipe du consortium, la population estimée à 21144 habitants avec 2466 ménages.

Il existe quelques ethnies dans le canton. Il y a les Tama, Zakhawa, Arabe Mimi, Maba, Acharib et Guimir... L'ensemble de cette population vit de manière pacifique selon les dirigeants du canton.

Fiche de collecte démographique du Canton Guéréda Est

N°	Nom de Village	Nombre de ménage	Nombre de Population			Nombre d'Enfants de 0 à 16 ans à l'âge scolaire.		
			H	F	T	F	G	T
1	KEDEDE	117	161	341	502	356	292	648
2	FAKIBOUKOUR	108	240	350	590	385	315	700
3	DOGNUE	45	72	85	157	66	54	120
4	GUIFFRA II	41	50	55	105	64	51	115
5	KIDJIRE	182	190	291	481	276	225	501
6	MARIGA KEBIR	90	160	265	425	153	125	278
7	GUIMINE TAMA	60	58	71	129	149	121	270
8	MADJOULA	178	181	421	602	153	370	523
9	GUMINE ZAKHAWA	170	140	260	400	440	360	800
10	GNERESSIDE	120	220	370	590	391	319	710
11	TIMANATT	90	350	470	820	390	320	710
12	OUMOU	180	215	340	555	348	284	632
13	GUIFFRA III	96	250	300	550	436	364	800
14	GUIFFRA I	60	110	180	290	314	256	570

15	AKA	109	184	196	380	214	175	389
16	DAMDAMA	50	70	105	175	138	112	250
17	GOUKRE	170	250	370	620	259	211	470
18	IRKA	48	118	230	348	186	152	338
19	DJONDJORON	70	79	156	235	209	171	380
20	KIDJIRE III	30	70	190	260	220	180	400
21	EFFRE	130	250	270	520	250	203	453
22	DJALLE	187	332	470	802	295	240	535
23	KIDJIRE ERDEBE II	60	125	183	308	176	144	320
24	TIMANATE EDERE	75	82	96	178	116	94	210
	Total	2466	3957	6065	10022	5984	5138	11122
	Population total	21144						

1.2.3. Organisation sociale, politique et culturelle

Le canton est organisé selon le mode traditionnel et dirigé par le chef de canton. Il a son représentant qui peut administrer les affaires courantes pendant son absence.

Le chef de canton est aidé dans ses tâches par ses notables, ses goumiers et ces chefs des villages. Les chefs des villages ont des adjoints appelés BaloungTalak. Il s'appuie aussi sur plusieurs organisations. On peut citer le *Meye Noudou* qui a un rôle de mobiliser les hommes quand il y a les fêtes et autres manifestations. Il y a également l'organisation des femmes dirigée par les Iring Doute (kebir ana hawine) c'est-à-dire les représentantes des femmes. Aussi il y a l'organisation des jeunes comme le *Bolaiey* Doute et Mening Doute qui organisent les manifestations lors des fêtes, des mariages, les baptêmes et autres. Ils se mobilisent pour les travaux organisés dans le canton. Il y a aussi des groupes d'entraide mutuelle comme Teudje quand il y a des événements marquants survenus dans les villages du canton.

La population du canton s'organise bien dans ces différentes structures. En cas des conflits, les Baloung Talak sont impliquées dans la gestion. S'ils n'arrivent pas à régler les problèmes qui surgissent dans la communauté. Si le problème les dépasse, elles passent voir les chefs de villages (imams) puis le chef de canton. Si le conflit oppose une ethnie contre une autre, l'affaire passe devant les Ougal (représentants des tribus) qui règlent mais quand l'affaire dépasse leur niveau ils passent voir les chefs de cantons puis l'affaire est conduite devant la brigade, devant le sous-préfet ou le préfet et/ou la justice.

L'on remarque que les femmes de nos jours participent à la prise des décisions des hommes puisque beaucoup des ONG interviennent dans les sensibilisations et les formations des femmes. Elles peuvent prendre la parole devant les hommes. Mais il y a quelques pesanteurs socioculturelles et de la pratique religieuse qui pèsent sur les femmes.

Le mariage se faisait par une entente entre familles et ce sont les parents des futurs mariés qui passent par un intermédiaire pour voir la famille de la future épouse. Le père de la fille informe à sa famille et s'ils sont d'accord le père de la fille informe à l'intermédiaire l'accord et le désaccord de la famille de garçon. S'il y a l'accord l'intermédiaire revient vers le papa de la fille avec une somme cinq mille francs (5.000 frs). Après cela, l'intermédiaire revient avec une somme de cinquante mille francs (50.000 frs), un sac du sucre pour la demande à la maman de la fille.

Un rendez-vous pris pour la faitia, cela le montant de la dot est donné qui comprend : 4 chèvres, une somme de cinquante mille francs (50.000 frs) pour la porte d'entrée, une somme de soixante mille francs (60.000 frs), une vache et un veau pour la maman de la fille. Le jour de la dot, le futur marié donne deux (2) moutons pour organiser la cérémonie, un sac de sucre, dix (10) paquets de thés. En général dans le canton, les alliances conjugales permettent une

bonne cohabitation entre les différentes ethnies. L'on remarque l'union entre les époux créée des soutiens réciproques entre les belles familles. La plupart des mariages se font entre les mêmes ethnies. Il y a les allogènes du canton qui organisent les mariages selon leurs us et coutumes également.

Dans la Province de Wadi Firaen général, la population pratique l'islam. Mais il y a les personnes venant d'ailleurs qui pratiquent la Religion chrétienne.

1.2.4. Organisations modernes

Il existait auparavant des groupements mais les membres méconnaissaient l'importance de s'unir dans un groupement puisqu'ils ne connaissent pas leur tâche et leur rôle. Nous dénombrons une dizaine des groupements et unions des groupements dans les villages du canton.

Liste des groupements et unions des groupements dans les villages du canton.

N°	Nom de Village	Nom d'organisation paysanne	Type d'organisation			Domaine d'intervention
			Mixte	Masculin	Féminin	
1	KEDEDE	OUMAL KHER	Mixte			
		OUMAL HOUDA	Mixte			
		AL-MOUSTAGBAL	Mixte			
2	FAKIBOUKOUR	Association de l'union de canton Guéréda-Est	Mixte			
3	GNARASSIDE	Groupement Wirkilé	Mixte			
		Groupement AMMAR	Mixte			
4	TIMANATE	Groupement AL-KHACHAP	Mixte			
		Groupement Dar-al Salam	Mixte			
5	OUMOU	Groupement Dar-al Salam	Mixte			
		Groupement OUMAL-KOUL	Mixte			
		Groupement OUMAL -KHERAT	Mixte			
6	AKA	Groupement AL-WEHDA	Mixte			
		Groupement Nahda	Mixte			
		TAKHADOUM	Mixte			
		Groupement OUMAL-KHER	Mixte			
		Groupement AL-ABIAT	Mixte			
		Groupement AL-TERIKH	Mixte			
		Groupement WADIL-AKHDAR	Mixte			
Groupement WADIL -NIL	Mixte					
7	MADJOULA	Groupement AL-MOUSTAGBAL	Mixte			
		Groupement AMBOURA MAT	Mixte			
		Union des Groupements	Mixte			
8	GUIMINE	Groupement Guimine	Mixte			
		Union des groupements Guéréda-Est	Mixte			
9	MARGAKEBIR	Groupement AMAL-KHER	Mixte			
		Groupement DARAL-SALAM	Mixte			
		Groupement BAROUGUE	Mixte			

10	KIDJIRE I	Groupement AL-amine	Mixte			
		Groupement Mabourouka	Mixte			
		Union des groupements Guéréda-Est	Mixte			
11	GUIFFRA II	Groupement AL-NADJAH	Mixte			
		Union des groupements Guéréda-Est	Mixte			
12	DOGUE	Groupement IRKA-DOGUE	Mixte			
13	GOUKRE	Groupement GOUKRE	Mixte			
		Groupement HERI	Mixte			
		Groupement CHABAB GOUKRE	Mixte			
14	IRKA	Groupement IRKA	Mixte			
15	DAMDAMA	Groupement				
16	KIDJIRE III	Groupement CHABAB KIDJIRE	Mixte			
		Groupement CHABAB MARLOBA	Mixte			
		Groupement CHABAB KIDJIRE	Mixte			
17	DJALLE	Groupement AMAL-KOUL	Mixte			
		Groupement IZAL-NASS			Féminin	
		Groupement ERBI	Mixte			
		Groupement SA-ADANA	Mixte			

Pendant l'élaboration du présent PDL, l'Association du Développement du Canton (ADC) a été mise en place avec un Bureau Exécutif de 13 membres d'où sont désignées 4 personnes pour former le Comité Cantonal du Développement (CCD). Le CCD est chargé de piloter l'élaboration du PDL, de suivre son exécution et de jouer le rôle de liaison entre les partenaires au développement et le canton. En tenant compte de la réalité du canton notamment sa taille, la distance qui sépare d'un village à l'autre et le nombre de villages, il a été mis en place des Unions de Développement du Groupe des Villages (UDGV) qui est au niveau des grappes des villages qui représentent l'Organisation de Développement du Village (ODV) qui est l'organe au niveau du village qui existait auparavant. Il s'agit de quatre Unions de Développement des Groupes des villages (UDGV) du canton à savoir Aka, Kedédé, Kidjiré et Madjoula. Dans chaque grappe des villages il y a des délégués thématiques désignés pour assurer le travail dans chaque grappe.

Certains Organisations paysannes bénéficient d'appui des services techniques déconcentrés de l'Etat, les ONG nationales internationales et les partenaires au développement les appuient à créer ces différentes structures.

1.2.5. Les intervenants

Tableau 3 : liste des intervenants

N°	Noms ou sigle de l'intervenant	Domaine d'intervention	Réalisation	Période
1	IAS (International Aid Service)	Installation des ouvrages hydrauliques, formation des CGPE (comités de gestion des points d'eau) et sensibilisation sur l'ATPC (Assainissement Total Piloté par la Communauté)	Aka, Djalé	2016
3	BCI /ALTAKHADOU	Appui à l'élaboration du PDL	1 PDL	2020- 2022
4	PAM/AIRD/SECADEV	Ouvrage hydroagricole et restauration	Ngarasside, Damdama, koroumourgai	2020- 2021
6	PASTOR	Appui sur les activités pastorales	Dans le canton	
7	IRC	Appui dans la santé au camp	Camp	
9	CARE INTERNATIONAL	Appui au volet Santé-Nutrition	Dans le canton	
9	JRS	Appui à l'éducation	Dans le camp	
10	SECADEV	Mise en place des structures de gestion sanitaire (COSAN/COGES)	Dans le canton	
11	HIAS	Appui communautaire	Dans le camp	
13	AIRTEL/MOOV AFFRICA	Réseaux téléphoniques	Dans le canton	
14	BAPE	Appui communautaire	Dans le canton	
15	PAM	Appui aux réfugiés		2004
16	UNCHR	Appui aux réfugiés		2004
16	AIRTEL/MOOV AFRICA	Réseaux téléphoniques		

1.2.6. Les infrastructures

Dans le canton Guéréda-Est, il existe quelques infrastructures réalisées par l'Etat et les partenaires.

Dans le domaine éducatif, il existe l'inspection départementale et de l'éducation Nationale et de Promotion civique de Dar Tama. L'inspection dispose de bureau. Il y a une dizaine d'écoles officielles. Elle a enseignants dont formés et non formés. La plupart des écoles ne sont pas construites à savoir : l'école de Kedédé, d'Aka, Madjoula, de MargaKebir, de Kidjiré, d'Affré et de Djalé. Seule, une école construite par l'Etat à savoir l'école Gnarassidé.

Dans le domaine sanitaire, le canton dispose d'un hôpital de district et d'un centre de santé urbain à Guéréda. Il y a une pharmacie privée dans le canton notamment à Madjoula.

Dans le domaine agricole quelques ouvrages ont construits dans le canton notamment des magasins communautaires à Aka, Dongué, Damdama, Irka et Djalé. Signalons aussi quelques ouvrages hydroagricoles comme le seuil d'épandage à Aka et à Dongué, wadi kaldjinké.

Dans l'élevage, le canton bénéficie d'un puits pastoral à Aka.

Dans le secteur de l'eau il y a quelques puits, pompes à motricité humaine ont été réalisées à Kedédé, Guifra, Aka, Madjoula, Damdama, Irka et Djallé.

Il faut signaler que les pistes rurales sont inaccessibles dans la saison de pluie. Il est souhaitable de solliciter leurs aménagements.

Liste des Infrastructures réalisées

N°	Nom de Village	Type d'infrastructure	Bailleur	Etat	Matériaux			Année de construction
					Banco	semi dur	Dur	
01	KEDEDE	Ecole	Population	Mauvais	X			
		Puits moderne	Coopération Suisse	Bon			X	2018
02	GNARASSIDE	Ecole	Etat	Bon			X	2005
03	GUIFFRA I	PMH	SECADEV	Bon			X	2005
		Puits moderne		Mauvais			X	
04	AKA	Ecole	SECADEV	Bon			X	
		Un magasin communautaire et groupement féminin	SECADEV	Mauvais		X		
		Puits moderne	SECADEV	Bon			X	2013
		Moulin	SECADEV	Bon			X	
		PMH=2	UNICEF et IAS	Mauvais			X	2016
		2 Seuil de pendage	GIZ et Agro action	1 Bon et 1 Mauvais		X	X	2015
		Puits pastoral	GIZ et Agro action	Bon			X	2015
05	MADJOULA	Ecole	Population	Bon	X			
		Puits moderne		Bon			X	
06	MARGA kebir	Ecole	Etat	Bon			X	
		Puits moderne		Bon			X	
07	KIDJIRE	Ecole	Etat	Bon			X	
		Puits moderne	SECADEV	Bon			X	
		PMH	SECADEV	Bon			X	
08	Dogue	2 PMH	SECADEV	1 Bon et 1 Mauvais	X		X	
		Canal de drainage	GIZ et Agro action	Bon		X		2015
		Seuil de pendage	GIZ et Agro action	Bon				2016
		Magasin communautaire						
09	DAMDAMA	Puits moderne	SECADEV	Bon			X	2005
		Magasin communautaire	SECADEV	Bon			X	2005
10	IRKA	PMH	SECADEV	Bon			X	2005
		Magasin communautaire	SECADEV	Bon			X	2005
11	EFFRE	Ecole	Population	Mauvais	X			
12	DJALLE	Ecole	Population	Mauvais	X			
		PMH	SECADEV	Bon			X	
		Magasin communautaire	IRC	Bon				

1.3. ACTIVITES ECONOMIQUES

1.3.1. Agriculture

Le canton Guéréda Estest situé dans la zone agricole. Le canton pratique divers types des cultures. Diverses espèces de cultures pluviales sont pratiquées. On y cite les céréales qui sont : sorgho, mil penicillaire. Il y a également les Oléagineux : arachide et Sésame. D'autres espèces telles que : gombo, tomate, patate, piment, melon, pois de terre, niébé, canne à sucre, concombre.

Les cultures maraîchères sont aussi pratiquées qui sont : gombo, tomate, oignon, ail, carotte, laitue, melon, oseille, laitue, carotte, betterave, piment, patate douce, pomme de terre, pastèque, choux, aubergine, poivron...

Le canton dispose beaucoup des potentialités agricoles. Il y a beaucoup d'espaces qui peuvent servir à l'agriculture comme les sols sablonneux, hydro morphes, argileux et sablo-argileux.

Les techniques agricoles pratiquées sont les labours, les semis et les cultures associés par la population. D'autres techniques comme les rotations des cultures, la pratique de la jachère et le parcage sont moins connues par les paysans.

Les paysans aménagent traditionnellement leurs champs.

Les difficultés rencontrées par les paysans c'est qu'ils sont manqués des moyens matériels adéquats pour le travail. Les sols sont pauvres par endroit ainsi l'abondance des mauvaises herbes. Les éleveurs ont tendance à introduire le bétail dans les champs. Dans le cadre des activités des maraîchers, ils n'ont la capacité financière à faire les puits et forages maraîchers modernes. Ils manquent des produits phytosanitaires pour lutter contre les maladies et les ennemis des cultures. Le grand problème du canton est qu'il n'a pas accès que pendant quelques mois aux autres villes de la zone. Il est très difficile qu'il peut amener ses produits agricoles pour vendre dans d'autres coins du pays.

Le goulot d'étranglement est le conflit agropastoral qui ne permet de développement de l'agriculture dans le canton. Il est souhaitable d'imiter le système de commission mixte de règlement des conflits qui existe entre les réfugiés et les autochtones.

1.3.2. Élevage

Le canton Guéréda Est pratique l'élevage de manière traditionnel. Il y a quelques ouaddi qui traversent le canton. Il y a également les éleveurs nomades et les sédentaires qui existent dans le canton. Selon le chef-secteur vétérinaire du Dar Tama, le canton occupe le 14^{ème} rang sur les 20 cantons du département. Il existe souvent des conflits entre agro-pasteurs mais ces conflits sont gérés par un comité mixte de gestion des conflits.

Les éleveurs éprouvent d'autres difficultés puisqu'il y a moins d'infrastructures pastorale notamment le parc de vaccination, la pharmacie vétérinaire

Le bétail est souvent menacé par les maladies mais il n'y a pas les éleveurs ne profitent pas souvent des services de l'Etat et des partenaires pour leur venir en aide. Les auxiliaires d'élevage sont moins dans le canton et ne reçoivent pas souvent des formations et de kits vétérinaires.

Les maladies fréquentes sont :

- dermatose nodulaire ;
- peste des petits ruminants ;
- péripneumonie contagieuses (bovin, caprin) ;
- charbon bactérien ;
- vers intestinaux ;
- charbon symptomatique ;
- pasteurellose et piétin ;
- News castels , Gumboro et choléra aviaire etc.

1.3.4 Commerce

Dans le canton, il y a les activités commerciales qui se développent grâce aux marchés hebdomadaires. Il y a le marché de Kidjiré, de Kédédé et de Guéréda.

Les hommes disposent des boutiques, des petits magasins dans les grands marchés du canton. Les femmes exercent les petites activités commerciales pour subvenir à leur besoin. Elles vendent les produits de premières nécessités. Dans ces marchés les bouchers qui mènent normalement leurs activités.

Les problèmes majeurs qui bloquent le commerce dans le canton, ce sont les voies de communication. Le canton n'a accès à d'autres villes pendant la saison de pluie. Il est très difficile en saison pluvieuse d'avoir accès aux marchés hebdomadaires du canton puisque les ouaddi et les parties inondables empêchent la population de se déplacer.

Tableau 4 : liste des jours des marchés hebdomadaires

Marché	Jour	Importance	Observant
Kédédé		PM	
Kidjiré		PM	
Guéréda	Lundi et vendredi	GM	
Kounougo	Mercredi et dimanche	GM	

1.3.5 Artisanat

L'artisanat se développe à petite échelle dans le canton. Les divers objets sont fabriqués par les forgerons, les potières, les vanneries, les tressages de pailles et les soudures.

Les forgerons et les soudeurs développent plus leurs activités. Ils produisent les haches, houes, les couteaux, brouettes, machette etc. La population achète ces produits pour utiliser dans leur activité. En poterie, les fabricantes utilisent l'argile pour fabriquer les canaris, les jarres, marmites, gargoulette. La poterie constitue une source de revenus pour les ménages. Il y a aussi les artisans qui tannent les peaux d'animaux et d'autres qui tressent les seckos, les nattes etc.

Toutes ces activités sont pratiquées de manière individuelle dans le canton, il n'y pas un groupement ni une coopérative des artisans.

II. DIAGNOSTIC PARTICIPATIF DU CANTON ET OPTIONS DE DEVELOPPEMENT PAR DOMAINE

2.1. AGRICULTURE, ELEVAGE

2.1.1 RESULTATS DU DIAGNOSTIC

Domaine Agriculture

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
Baisse de la production agricole	Tout le canton	Mauvaise répartition pluviométrique ; Erosion hydrique et éolienne ; Appauvrissement du sol, Insuffisances des semences améliorées Présence des ennemis des cultures Insuffisances des équipements/matériels agricoles ; Dévastation des cultures par le bétail Faible niveau d'encadrement des producteurs dans les techniques agricoles ;	Insécurité alimentaire Exode rural des bras valides Famille La sécheresse Endettement	Disponibilité des terres favorable aux cultures de saison et contre saison. Présence des actifs ; Existences des quelques ouvrages hydro-agricoles ; Présences des structures de l'état et des ONGS ; Disponibilité des fumures organiques ;	Appui en semences améliorées et au renforcement des capacités des producteurs sur les itinéraires techniques ; Aménagement des ouvrages hydroagricoles ; Formation des producteurs en technique de défense et restauration du sol et la conservation des eaux des surfaces (DRS/CES) ; Valorisation les acquis dans la gestion des ouvrages hydro-agricoles- ; Vulgarisation des systèmes d'information sur les marchés (SIM) et la météorologie ; Formation des producteurs sur la bio- pesticides à base des produits locaux pour lutter contre les ennemis des cultures ; Approvisionnement en équipement/matériels agricoles. Plaidoyer pour la mise en place d'un comité de gestion pacifique des conflits entre les producteurs agriculteurs agropasteurs, éleveurs et les refuges ; Formation des producteurs sur les intérimaires techniques agricoles ; Sensibilisation des producteurs sur les apports organiques et sur la technique de la clôture des champs par les haies-vives.
Difficultés liées à la gestion des récoltes	Tout le canton	Mauvaise gestion des récoltes ; Insuffisance des infrastructures de stockages des produits des récoltes, Faible technique de stockage	Gaspillage des produits des récoltes ; Détérioration des produits des récoltes	Existences des quelques magasins de stockage ;	Construction des magasins villageois ou communautaires ; Formation des producteurs sur la technique des stockages et entreposages
Baisse de la reproduction animale et de la production laitière	Tout le canton	Surpâturage ; Présence des plusieurs maladies ; Faible niveau d'encadrement des éleveurs sur la production animale ; Faible couverture vaccinale ; Utilisation des produits prohibés ; Insuffisance du nombre des agents vétérinaires formés ;	Mortalités des animaux Amaigrissement du bétail ; Baisse de l'économie ; Faible pouvoir d'achat ; Exode rural des bras valides ; Démoralisation partielle des éleveurs.	Présence des structures de l'Etat et les ONG ; Présence de bétail ; Présence du pâturage et des auxiliaires d'élevage...	Amélioration le niveau d'encadrement des éleveurs sur la production des aliments supplémentaires ; Assurer la couverture vaccinale du bétail aux moments opportuns ; Renforcement de capacités productrices et auxiliaires sur les techniques des traitements des animaux ; Encourager la sélection des races améliorées ; Sensibilisation des agro-éleveurs pour la lutte contre l'utilisation des produits prohibés et prise de mesure par l'état. Equiperment des auxiliaires en kits et les motivés ;

		<p>Insuffisances d'apports des aliments supplémentaires ; Faible suivi des agents vétérinaires ; Faible fréquentation des services vétérinaires par les éleveurs ; Manque des couloirs de transhumances et aires de stationnement ; Manques des infrastructures hydrauliques ; Faible équipement des auxiliaires d'élevages ...</p>			<p>Plaidoyer auprès des commerçants et les techniciens vétérinaires pour faciliter l'accès aux éleveurs des aliments supplémentaires tels que les tourteaux, sel, natron, pierre alléchés etc. ...), Encourager l'embauche du bétail ; Plaidoyer auprès du service vétérinaire pour la mise en place d'un système de campagne d'information et sensibilisation et suivi des éleveurs ; Promouvoir la politique de la subvention des produits vétérinaires (Etat et ONG) ; Aménagement des points d'eaux et mares ; Plaidoyer auprès de l'Etat pour la réalisation des aires de stationnement, pâturage ; Renforcements des capacités des éleveurs sur les techniques de production, transformation, conservation et commercialisons...</p>
Difficultés d'abreuver les animaux	Tout le canton	<p>Tarissement précoce des points d'eaux ; Insuffisances des Infrastructures hydrauliques ; Présence du socle...</p>	<p>Amaigrissement des animaux ; Faible sous-production animale ; Mortalité élevée du bétail</p>	<p>Existences des quelques puits traditionnels et de wadi ; Existences des services de l'Etat ...</p>	<p>Construction des points d'eau (mares, puits améliorés/pastoraux) ;</p>

2.1.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
----------	-----------------------	---------------------------	---

Baisse de la production agricole	Présence des bras valides. Existence des terres cultivables et des fumures animales ; Potentialités en cultures maraîchères ; Disponibilité des matériaux pour les aménagements hydro agricoles ; Existence de plusieurs ouadi et des bas-fonds...	Faciliter l'amélioration des conditions d'exploitation agricole des paysans tout en augmentant leur production ; Améliorer l'accès aux infrastructures de production tout en facilitant des capacités techniques des producteurs ; Favoriser l'accès aux marchés des producteurs agropastoraux.	Appui en semences améliorées et au renforcement des capacités des producteurs sur les itinéraires techniques et aménagement des ouvrages hydroagricoles ; Formation des producteurs en technique de défense et restauration du sol et la conservation des eaux des surfaces (DRS/CES) ; Valorisation les acquis dans la gestion des ouvrages hydro-agricoles- ; Vulgarisation des systèmes d'information sur les marchés (SIM) et la météorologie ; Formation des producteurs sur la bio- pesticides à base des produits locaux pour lutter contre les ennemis des cultures ; Approvisionnement en équipement/matériels agricoles : Plaidoyer pour la mise en place d'un comité de gestion pacifique des conflits entre les producteurs agriculteurs agropasteurs, éleveurs et les refuges ; Formation des producteurs sur les intérimaires techniques agricoles ; Sensibilisation des producteurs sur les apports organiques et sur la technique de la clôture des champs par les haies-vives ; Construction des magasins villageois ou communautaires ; Formation des producteurs sur la technique des stockages et entreposages
Baisse de la reproduction animale et de la production laitière	Appui technique de l'Etat, présence quelques partenaires au développement Existence de quelques points d'eau ; Existence d'une diversité appréciable de bétail ; Disponibilité des endroits pour faire les puits pastoraux et des mares artificielles...	Améliorer l'accès à l'eau et aux matériels de production pastorale tout en renforçant la capacité des éleveurs	Amélioration le niveau d'encadrement des éleveurs sur la production des aliments supplémentaires ; Assurer la couverture vaccinale du bétail aux moments opportuns ; Renforcement de capacités productrices et auxiliaires sur les techniques des traitements des animaux ; Encourager la sélection des races améliorées ; Sensibilisation des éleveurs à lutter contre l'utilisation des produits prohibés et prise de mesure par l'état. Formation et équipement des auxiliaires en kits et les motivés ; Plaidoyer auprès des commerçants et les techniciens vétérinaires pour faciliter l'accès aux éleveurs des aliments supplémentaires tels que les tourteaux, sel, natron, pierre alléchés etc. ...), Encourager l'embauche du bétail et l'aménagement des points d'eaux et mares ; Plaidoyer auprès du service vétérinaire pour la mise en place d'un système de campagne d'information et sensibilisation et suivi des éleveurs ; Promouvoir la politique de la subvention des produits vétérinaires (Etat et ONG) ; Plaidoyer auprès de l'Etat pour la réalisation des aires de stationnement, pâturage ; Renforcements des capacités des éleveurs sur les techniques de production, transformation, conservation et commercialisons...

2.2. GESTION DES RESSOURCES NATURELLES (GRN) ET TOURISME

2.2.1 Résultats du diagnostic

Problèmes	localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
-----------	--------------	--------	--------------	--------	-----------

Dégradation des écosystèmes	Canton	<p>Les déforestations ; Faible protection de l'environnement ; Insuffisance des agents forestiers formés de l'Etat ; Manque de site des productions des plants (Pépinières). Méconnaissance de la loi N°14/PR/2008 ; Détonation des armes à feu ; Méconnaissances des foyers améliorées ; Surpâturage ; Taxe illégale par certains agents des eaux et forêts.</p>	<p>Désertification Faible production agricole et animale ; Disparition progressive de la faune et flore ; La Sècheresse ; Erosion hydrique et éolienne ; Exode rural ; Pauvreté.</p>	<p>Existence des structures de l'Etat et ONG ; Existence de la loi N° 14 et des conventions ; Disponibilité des écosystèmes ; Présence des Wadis ; Existence des groupements de gommerais etc....</p>	<p>Lutter contre le coup abusif des bois verts ; Renforcer le comité mixte pour la gestion des ressources forestières non ligneux et la protection de l'écosystème ; Sensibilisation de la population à la protection de l'Environnement ; Création des sites de pépinières ; Créations des sites de reboisement et mis en défens ; Former les producteurs sur les techniques de production et des plantations des arbres ; Traduire et diffuser la loi N°14 en langue locale ; Affectation des agents forestiers formés ; Faire de plaidoyer auprès des partenaires d'appui sur le domaine environnemental ; Encourager la plantation des arbres dans les lieux publics ; Formation des producteurs sur la technique de restauration et conservation des sols et sur les techniques de construction des foyers améliorés en banco et métallique ; Vulgariser les foyers améliorés dans les ménages ; Sensibilisation de la population sur la gestion des conflits liés aux ressources naturelles ; Vulgarisation sur les techniques de l'agroforesterie ; Conscientiser la population à la contre les feux de brousse et la chasse à la faune sauvage ; Créer des comités mixtes pour la gestion de l'environnement ; Vulgariser les paysans producteurs de gommerais pour redémarrer la commercialisation de la filière de gomme arabique ; Construire des magasins pour le stockage de gomme arabique disponible à la vente ...</p>
-----------------------------	--------	---	--	---	--

2.2.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Dégradation des écosystèmes	Existence des ressources végétales, fauniques, Existence des services de	Appuyer la population à conserver et gérer rationnellement les ressources	<p>Lutter contre le coup abusif des bois verts ; Renforcer le comité mixte pour la gestion des ressources forestières non ligneux et la protection de l'écosystème ; Sensibilisation de la population à la protection de l'Environnement ; Création des sites de pépinières ; Créations des sites de reboisement et mis en défens ; Former les producteurs sur les techniques de production et des plantations des arbres ;</p>

	l'Etat et de la loi N°14.	naturelles du canton ; Sensibiliser la population à connaître la loi 14 tout en plantant les arbres...	Traduire et diffuser la loi N°14 en langue locale ; Affectation des agents forestiers formés ; Faire de plaidoyer auprès des partenaires d'appui sur le domaine environnemental ; Encourager la plantation des arbres dans les lieux publics ; Formation des producteurs sur la technique de restauration et conservation des sols et sur les techniques de construction des foyers améliorés en banco et métallique ; Vulgariser les foyers améliorés ; Sensibilisation de la population sur la gestion des conflits liés aux ressources naturelles ; Vulgarisation sur les techniques de l'agroforesterie ; Conscientiser la population à la contre les feux de brousse et la chasse à la faune sauvage ; Créer des comités mixtes pour la gestion de l'environnement ; Vulgariser les paysans producteurs de gommerais pour redémarrer la commercialisation de la filière de gomme arabique et construire des magasins pour le stockage de gomme arabique disponible à la vente ...
--	---------------------------	---	--

3. ECONOMIE (COMMERCE, CREDIT-EPARGNE, PISTES, ARTISANAT, TRANSPORT, INDUSTRIES, ...)

2.3.1 Résultats du diagnostic

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1-Faible pouvoir d'achat	Canton	-Insuffisance de revenus - Insuffisance des AGR ;	Pauvreté ; exode rural des jeunes	Disponibilité des produits agropastoraux	-Amélioration de revenu des ménages ; - Appui à l'amélioration des activités commerciales et artisanales dans le canton...
2-Difficultés d'écoulement des produits agropastoraux en saison des pluies	Canton	-Impraticabilités des pistes rurales -Insuffisance des moyens de transport et éloignement des marchés...	Mévente Perte des produits Prix dérisoire	Disponibilité de la richesse agropastorale	-Appui à l'aménagement des pistes ; -Amélioration des conditions d'écoulement des produits agricoles en toute période de l'année ;

3- Inexistence des infrastructures des micro-crédits	Canton	Manque des institutions de micro finance Insécurité	Pauvreté Famine et exode rural	Existence de l'Etat et des ONG ; Existences commerçants ...	Plaidoyer pour la création des structures de microcrédit, Appui à la population avec les caisses d'épargne et de crédit et l'initiation en matière d'épargne et de crédit ; Octroi des crédits aux promoteurs ; Formation de la population sur l'entrepreneuriat ; Orientation des jeunes à des projets porteurs...
--	--------	--	-----------------------------------	---	---

2.3.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
1-Faible pouvoir d'achat	Disponibilité des produits agropastoraux ; Existence des marchés hebdomadaires...	Faciliter les conditions favorables au développement des activités génératrices de revenus tout en améliorant l'accès aux marchés et lieux de vente et d'échanges des produits agropastoraux	Amélioration de revenu des ménages ; Appui à l'amélioration des commerciales et artisanales dans le canton ;
2-Difficultés d'écoulement des produits agricoles en saison des pluies	Disponibilité de la richesse agropastorale	Appuyer la mise en place des institutions des infrastructures de micro-crédits tout en formant les promoteurs des projets sur l'entrepreneuriat.	Former les agropasteurs sur la diversité de leurs ressources ; Améliorer les conditions des vies des agropasteurs
3-Inexistence des infrastructures des micro-crédits	Existence de l'Etat et des ONG ; Existences commerçants...		Plaidoyer pour la création des structures de microcrédit, Appui à la population avec les caisses d'épargne et de crédit Appui à l'initiation en matière d'épargne et de crédit ; Octroi des crédits aux promoteurs et formation de la population sur l'entrepreneuriat ; Orientation des jeunes à des projets porteurs...

2.4. SANTE- NUTRITION-EAU POTABLE-ASSAINISSEMENT

2.4.1 Résultats du diagnostic

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1. Présences des plusieurs maladies	Canton	Faible pratique d'hygiène et assainissement ; Insuffisance des latrines dans les ménages ; Surcharges des travaux ménagers des femmes ; Automédication ...	Taux de mortalités élevé ; Invalidité des personnes ; Faible revenus des ménages ...	Existence du district sanitaire et du centre de santé ; Existe d'une pharmacie villageoises ; Existence du personnel soignant.	Sensibilisation de la population à fréquentation des centres de santé et l'utilisation des produits pharmaceutiques ; Appui à la construction des centres de santé ; Sensibiliser de la population sur la réduction des travaux ménagers des femmes ; Appui aux initiatives des AGR dans les ménages ; Sensibilisation la population à lutter contre les infections et le VIH/SIDA et à la bonne pratique d'hygiène et Assainissement et l'orientation l'utilisation d'ambulance...
2. La Malnutrition des enfants et des femmes	Canton	Sevrage précoces ; Faible utilisation et diversifications des aliments ; Faible prise en charge nutritionnelle...	Taux de mortalités élevés ;	Existence des centres nutritionnels ;	Sensibilisation à la lutte contre le sevrage précoce ; Sensibilisations de la population sur la consommation des aliments variés et la bonne pratique d'hygiène et Assainissement ;

			Le retard des croissances des enfants et déformation ...	Existences des aliments nutritionnels ;	Appui à la création des centres nutritionnels ; Sensibilisation sur a la prise en charge nutritionnelle des enfants de 0 à 5 ans...
3. Complication liée à l'accouchement	Canton	Faible fréquentation prénatales et postnatales des femmes enceintes et allaitantes et accouchement à domicile ; Surcharges des femmes ; Faible orientation des patients sur l'utilisation des ambulances ; Mariage précoce et forcé.	Mortalité des femmes enceintes et nouveau-nés ; Fistule...	Existence du centre de santé ; Existence de quelques matrones...	Sensibilisation des femmes enceintes à la fréquentation de consultation prénatales et postnatales ; Renforcement de capacité du personnel soignant (matrones) ; Orientation des patients sur l'utilisation des ambulances ; Sensibilisation de la population sur la lutte contre le mariage Précoce et forcé.
Difficultés d'accès à l'eau potable	Canton	Insuffisance des points d'eau potables et consommation de l'eau non potable ; Mauvaise pratique de l'hygiène et assainissement, Insuffisance des produits de traitement d'eau ; Faible organisation technique des comités de gestion des points d'eau...	Maladies hydriques diarrhéiques,	Existences des centres de santé et des ONG, Existences du personnel soignant...	Aménagement des points d'eau ; Sensibilisation sur la bonne pratique d'hygiène et assainissement et sur le traitement de l'eau ; Rendre disponible les produits de traitement dans les centres de santé ; Formation, restructuration des comités de gestion des points d'eau et l'appui à la construction des latrines Sensibilisation sur l'hygiène (Corporelle, alimentaire, environnement et vestimentaire) et assainissement ; Aménagement des points d'eaux potable...

2.4.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
1-présence des plusieurs maladies	Existence du district sanitaire ; Existence du centre de santé ; Existe des quelques pharmacies villageoises ; Existence du personnel soignant.	Faciliter l'accès aux soins de la population du canton Sensibilisant la population à lutter contre les infections et le VIH/SIDA	Sensibilisation de la population à fréquentation des centres de santés ; Sensibilisation sur l'interdiction d'utilisation des produits pharmaceutiques ; Construire les centres de santés ; Appui aux initiatives des activités génératrices des revenus dans les ménages ; Sensibiliser de la population sur la réduction des travaux ménagers des femmes...
2. La Malnutrition des enfants et des femmes		Faciliter l'accès à la nutrition des enfants et des femmes	Sensibilisation à la lutte contre le sevrage précoce ; Sensibilisations de la population sur la consommation des aliments variés ; Sensibilisation de la population sur l'hygiène et Assainissement ; Sensibilisation sur a la prise en charge des enfants de 0 à 5 ans...

3. Complication liée à l'accouchement	Existence du centre de santé ; Existence de quelques matrones...	Doter le centre sante avec les kits d'accouchement tout renforçant la capacité du personnel soignant	Sensibilisation des femmes enceintes à la fréquentation de consultation prénatales ; Formation des matrones ; Rendre disponible une ambulance ; Sensibilisation de la population sur la lutte contre le mariage Précoce et forcé.
4. Difficultés d'accès à l'eau potable	Disponibilité des partenaires au développement qui œuvrent dans l'hydraulique	Faciliter l'amélioration de l'accès à l'eau potable, hygiène et à l'assainissement	Sensibiliser la population à traiter ou bouiller les eaux des mares avant de boire ; Réaliser les points d'eaux potables et les latrines ; Sensibilisation les personnes malades à aller aux centres de santé ; Aménagement des points d'eau (Forages, muni-châteaux ou points....) ; Sensibilisation sur la bonne pratique d'hygiène et assainissement ; Sensibilisation sur le traitement de l'eau ; Rendre disponible les produits de traitement dans les centres de santé ; Formation et restructuration des comités de gestion des points d'eau ; Sensibilisation sur l'hygiène (Corporelle, alimentaire, environnement et vestimentaire) et assainissement ; Aménagement des points d'eaux potables et appui à la construction des latrines

2.5. EDUCATION-JEUNESSE-CULTURE-SPORT

2.5.1. Résultats du diagnostic

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1- Faible motivation des parents à envoyer les enfants à l'école	Canton	Insuffisance de sensibilisation des parents à scolariser leurs enfants ; Faible suivi des élèves par leurs parents ; Insuffisance des enseignants ; Faible prise en charge des enseignants communautaires par les parents d'élèves ; Faible revenus des ménages à soutenir leurs enfants ; Faible scolarisation des filles ; Déperdition scolaires. Mariage Précoce et forcé des enfants.	Taux d'analphabétisme élevé ; Banditisme ; Paresse ; Délinquance ; Frein au développement	Existence des enfants en âge de scolarisation ; Existences des écoles ; Existence d'Inspections ; Existences des ONG qui appuient dans le domaine Educatif.	Sensibilisation des parents à envoyer leurs enfants à l'école ; Suivi des élèves par leurs parents et affectation des enseignants ; Appui en Initiation des AGR ; Sensibilisation des parents à scolariser les filles ; Encourager les parents à soutenir les enfants ; Sensibilisation des parents à la lutte contre le mariage précoce et forcé des enfants ; Sensibilisation de la communauté sur la mobilisation du fonds à la prise en charge des enseignants communautaires. Appui à l'alphabétisation formelle.
2-Faible capacités techniques et organisationnelles des APE	Canton	Faible encadrement des APE ; Méconnaissances des rôles et tâches des membres des APE ; Manque d'AME dans des écoles Analphabétisme des membres des APE.	Régression et fermeture des écoles ; départ des Enseignants ; Peu d'enfants scolarisés. Nombre limités des écoles fonctionnelles ; Faible scolarisation des filles.	Idem	Appui à la restructuration des APE ; Formation des membres des APE dans leurs rôles et tâches, Formation des membres des APE dans la gestion et organisation ; Impliquer les femmes' dans les APE ; Création des AME dans toutes écoles ; Plaidoyer pour des visites d'échanges inter-APE...
3-Inexistence des infrastructures socio culturelles et sportives	Canton	Manque des structures de loisirs ; Manque des terrains du sport...	Délinquance ; Exode rural...	Existences des jeunes ; Existence de l'Etat...	Créations et équipement des centres jeunes et bibliothèques ; Equipements des écoles en matériels de sport, culture et loisirs ; Organisation des tournois inter-villages de football et autres...

2.5.2. Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
1- Faible motivation des parents d'élèves	Existence des enfants en âge de scolarisation ; Existence d'Inspections ; Existences des ONG qui appuient dans le domaine Educatif...	Motiver et renforcer la capacité des parents d'élèves soutenir l'éducation des enfants tout en menant des actions de sensibilisation sur l'importance de l'école ; Appuyer les autorités pédagogiques à assurer le suivi permanent des écoles...	Sensibilisation des parents à envoyer leurs enfants à l'école ; Suivi des élèves par leurs parents ; Affectation des enseignants ; Appui en Initiation des activités génératrices des revenus ; Sensibilisation des parents à scolariser les filles ; Encourager les parents à soutenir les enfants ; Sensibilisation des parents à la lutte contre le mariage précoce ; Sensibilisation de la communauté sur la mobilisation du fonds à la prise en charge des enseignants communautaires. Appui à l'alphabétisation formelle.
2-Faible capacités techniques et organisationnelles des APE...	Existence de quelques APE dans le canton...	Sensibiliser et encourager les APE à reconnaître leur rôle et tâche tout en assurant leur formation...	Appui à la restructuration des APE et AME ; Formation des membres des APE dans la gestion et organisation ; Impliquer les femmes' dans les APE et/ou création des AME ; Plaidoyer pour des visites d'échanges inter-APE...
3-Inexistence des infrastructures socio culturelles et sportives	Les jeunes sont nombreux dans le canton	Appuyer la réalisation des infrastructures socioéducatives et sportives au profit des jeunes tout en améliorant leur organisation des jeunes	Créations et équipement des centres jeunes et bibliothèques ; Equipements des écoles en matériels de sport, culture et loisirs ; Organisation des tournois inter-villages de football et autres...

2.6. AFFAIRES SOCIALES-GENRE

2.6.1. Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Faible revenus des ménages	Canton	Insuffisance des AGR dans les ménages ; Le poids domestique important pesé sur les femmes ...	Le divorce ; Pauvreté ;	Existence des activités agropastorales ; Possibilités de créer les AGR	Appui aux femmes à faire les petits commerces, Création des centres d'alphabétisation des femmes, Octroi des microcrédits aux femmes, Acquisition et fonctionnement de moulin ; Acquisition et fonctionnement de décortiqueuse motorisée d'arachide, Acquisition et fonctionnement de la presse huile d'arachide et de sésame etc.
Insuffisance de centre de déclaration d'état civil	Canton	Méconnaissance des autorités et parents sur l'utilité des centres de déclaration d'état civil ...	Méconnaissance de nombre de la population ; Méconnaissance des enfants à l'âge scolaire...	Présence de l'autorité administrative ; Présence des partenaires au développement...	Plaidoyer la création des centres de déclaration d'état civil, Sensibilisation des autorités à disposer les registres d'acte de naissance dans le canton ; Sensibilisation des parents à déclarer les enfants à la naissance ; Sensibilisation de la population sur l'importance de l'acte de naissance...

2.6.2. Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Faible revenus des ménages	Existence des activités agropastorales ; Possibilités de créer les AGR	Faciliter l'accès aux conditions favorables et l'autonomisation financière des OP	Appuyer les femmes en les octroyant des microcrédits à faire les petits commerces ; Créer les centres d'alphabétisation des femmes, Appuyer les organisations féminines avec des moulins ; Appuyer les organisations féminines avec des décortiqueuses motorisées d'arachide ; Appuyer les organisations féminines avec des presses huiles d'arachide et de sésame etc.
Inexistence de centre de déclaration d'état civil	Présence de l'autorité administrative ; Présence des partenaires au développement...	Faciliter la création des centres de déclaration d'état civil tout en sensibilisant sur l'importance des actes des naissances.	Plaidoyer pour la création des centres de déclaration d'état civil ; Sensibilisation des autorités à disposer les registres d'acte de naissance dans le canton ; Sensibilisation des parents à déclarer les enfants à la naissance ; Sensibilisation de la population sur l'importance de l'acte de naissance...

2.7. GOUVERNANCE-SECURITE-PAIX (Y COMPRIS GOUVERNANCE AU SEIN DES ORGANISATIONS)

2.7.1. Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Mal organisation des OP	Majorité de des OP du canton	Méconnaissance sur l'importance de rôle et tâche des OP, Insuffisance d'encadrement et de suivi des OP...	Pauvreté Démotivation des membres des OP	Disponibilité de quelques partenaires à appuyer les OP,	Renforcer les capacités des structures des OP par la formation ; Formation sur l'alternance et à rendre compte membres des OP ; Assurer le suivi de fonctionnement des OP ; Appuyer les OP à avoir les papiers de reconnaissance juridiques après l'encadrement technique des OP, Appuyer les OP aux les initiatives des AGR
Faible cohabitation pacifique entre les agropasteurs	Canton	Conflits agro-pastoraux ; Destruction des champs du bétail et leur divagation ;	Bagarre rangée ; Mort d'Homme ...	Existence des autorités administratives ; Existence des comités mixtes de la gestion des conflits...	Sensibilisation des agropasteurs à la cohabitation pacifique et à la gestion saine des conflits ; Organisation des séances de sensibilisation sur l'importance de cohésion sociale ; Formation des leaders communautaires sur la bonne gouvernance...

2.7.2. Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Mal organisation des OP	Disponibilité de quelques partenaires à appuyer les OP,	Améliorer les capacités organisationnelles des OP tout en assurant les initiatives des AGR	Renforcer les capacités des structures des OP par la formation ; Assurer le suivi de fonctionnement des OP ; Appuyer les OP à avoir les papiers de reconnaissance juridiques après l'encadrement technique des OP, Appuyer les OP aux les initiatives des AGR
Faible cohabitation pacifique entre les agropasteurs	Existence des autorités administratives ; Existence des comités mixtes de la gestion des conflits...	Sensibiliser les agropasteurs à une bonne cohabitation pacifique tout en appuyant sur l'importance de vivre ensemble et la cohésion sociale....	Sensibilisation des agropasteurs à la cohabitation pacifique et à la gestion saine des conflits ; Organisation des séances de sensibilisation sur l'importance de cohésion sociale ; Formation des leaders communautaires sur la bonne gouvernance...

III. SOMMAIRE DES GRANDS AXES DE DEVELOPPEMENT DES DIFFERENTS DOMAINES

Domaines	Problèmes majeurs	Axes prioritaires de développement
Agriculture, Elevage, pêche	Les productions agricoles sont en baisse Les produits maraichers sont moins vendus Baisse de la production animale	Faciliter l'amélioration des conditions d'exploitation agricole des paysans tout en augmentant leur production ; Améliorer l'accès aux infrastructures de production tout en facilitant des capacités techniques des producteurs ; Favoriser l'accès aux marchés des producteurs agricoles. Améliorer la santé animale, l'accès à l'eau et aux pâturages ainsi que matériels de production pastorale ; Sensibiliser les agropasteurs sur la santé de leurs animaux
Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme	Dégradation progressive de la faune et de la flore	Appuyer la population à conserver et gérer rationnellement les ressources naturelles et forestières du canton
Economie (commerce, crédit-épargne, pistes, artisanat, transport, industries, ...)	Les ménages ont des revenus très faibles et ils gèrent mal	Faciliter les conditions favorables au développement des AGR tout en améliorant l'accès aux marchés et lieux de vente et d'échanges des produits agropastoraux
Santé-Eau potable-Assainissement	La population souffre de plusieurs maladies... Mortalité maternelle et infantile élevée, Existence de maladie diarrhéique et hydrique	Faciliter l'accès aux soins tout en sensibilisant la population à lutter contre les infections et le VIH/SIDA Faciliter l'accès à améliorer de la santé des femmes enceintes, allaitantes et des enfants tout en les sensibilisant sur la nutrition et la propriété ; Faciliter l'amélioration de l'accès à l'eau potable, hygiène et à l'assainissement
Education-Jeunesse-Culture-Sport	Les enfants sont moins scolarisés et n'ont pas de niveau Faible participation de la jeunesse au développement du canton	Existence d'inspection pédagogique et la disponibilité des partenaires au développement qui œuvrent dans l'éducation ; Existence des APE ; Présence de quelques enseignants formés et des maîtres communautaires ; Disponibilités des matériaux de construction Les jeunes sont nombreux dans le canton
Affaires sociales-Genre	Les femmes n'ont pas assez de revenus	Faciliter l'accès aux conditions favorables et l'autonomisation financière des organisations féminines
Gouvernance-Paix -Sécurité	Mauvaise organisation des OP	Améliorer les capacités organisationnelles des OP Sensibiliser les agropasteurs à une bonne cohabitation pacifique tout en appuyant sur l'importance de vivre ensemble et la cohésion sociale....

IV. PROJETS DE DEVELOPPEMENT SUR LA DUREE DU PLAN

4.1. Agriculture, Elevage

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Appui l'octroi des semences améliorées	Grappes d'Aka et Madjoula	ADC/CCD, OSC, et OP	6 000 000	600 000	2022-2026
2. Formation sur les itinéraires techniques agricoles	2 personnes par villages	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
3. Réalisation d'une série de seuil d'épandage	Kidjiré	ADC/CCD, OSC, et OP	105 000 000	10 500 000	2022-2026
4. Réalisation des cordons pierreux, digues, diguettes et digues filtrantes dans des champs des cultures	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	60 000 000	6 000 000	2022-2026
5. Formation sur les techniques de restauration des sols	Aka, Kidjiré, Madjoula et Kédédé	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
6. Formation sur bio pesticides		ADC/CCD, OSC, et OP	3 000 000	300 000	2022-2026
7. Appui en matériel et équipement agricoles	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	6 000 000	600 000	2022-2026
8. Renforcement de capacités de la population sur la cohabitation pacifique et à la cohésion sociale	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
9. Sensibilisation de la communauté sur l'utilisation des fumures organiques	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	150 000	2022-2026
10. Construction des puits maraichers	Damdama, Goukre, Kdjiré, et Angoussa,	ADC/CCD, OSC, et OP	12 000 000	1 200 000	2022-2026
11. Assuré la couverture vaccinales du bétail et de la volaille	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
12. Formation des auxiliaires vétérinaires et les doter en kits	2 personnes par villages	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
13. Sensibilisation des éleveurs sur la lutte contre les produits vétérinaire de prohibés	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	100 000	2022-2026
14. Encouragement et motivation des auxiliaires d'élevage formés	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP			2022-2026
15. Sensibilisation des éleveurs sur l'utilisation des aliments complémentaires et à la culture fourragère et à l'élevage intensive	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	4 000 000	200 000	2022-2026
16. Plaidoyer pour la subventionner les produits vétérinaires	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP			2022-2026
17. Aménagement des infrastructures : puits pastoraux	Madjoula, Kidjiré, Goukré, Guifra et Angoussa	ADC/CCD, OSC, et OP	45 000 000	4 500 000	2022-2026
18. Renforcement de capacité des éleveurs sur les techniques de production, transformation, conservation et commercialisation	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	3 000 000	300 000	2022-2026
19. Réalisation des parcs de vaccination	Timanate, Gougré et Akaférik	ADC/CCD, OSC, et OP	12 000 000	1 200 000	2022-2026
20. Construction des aires d'abattage	Birbassal	ADC/CCD, OSC, et OP	3 000 000	300 000	2022-2026
Total			273 000 000	27 300 000	

4.2. Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Sensibilisation à la lutte contre les coupes abusives des arbres et à la protection de l'environnement	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	100 000	2022-2026
2. Création des sites reboisement et de mise en défens	Kidjiré, Kédédé et Madjoula	ADC/CCD, OSC, et OP	3 000 000	150 000	2022-2026
3. Formation de la population sur les techniques de production et de plantation des arbres	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	100 000	2022-2026
4. Traduction, vulgarisation et diffusion de la loi N° 14 en langue locale	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	3 000 000	150 000	2022-2026
5. Formation de la population sur les techniques de construction des foyers améliorés en banco et métallique	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	3 000 000	150 000	2022-2026
6. Construction et vulgarisation des foyers améliorés dans les ménages	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	3 000 000	150 000	2022-2026
7. Sensibilisation de la population à planter les arbres dans les lieux publics	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	100 000	2022-2026
8. Sensibilisation de la protection des faunes, flores et la lutte contre le braconnage	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	100 000	2022-2026
9. Sensibilisation sur le respect des zones de mis en défens	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	100 000	2022-2026
10. Sensibilisation sur la production des plants fruitiers et forestiers	Djondjonrong	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	100 000	2022-2026
11. Appui à la culture des gommés arabique et plaidoyer pour la vente	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP			2022-2026
12. Sensibilisation de la communauté sur la pratique de la haie vive	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	100 000	2022-2026
13. Sensibilisation de la population à lutter contre les feux de brousse et la chasse à la faune sauvage	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	100 000	2022-2026
14. Appui aux produits phytosanitaire pour protéger les arbres	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	100 000	2022-2026
Total			30 000 000	1 500 000	

4.3. Economie

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1.Appui la population à la pratique diversifiée des AGR	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	20 000 000	2 000 000	2022-2026
2.Formation sur l'entreprenariat	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
3.Formation des artisans	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
4. Faire les plaidoyers pour aménagement des pistes	Guéréda-Koulobous Guéréda- Moudré Guéréda-Kounougo	ADC/CCD, OSC, et OP			2022-2026
5. Appui la formation des artisans sur les petits métiers	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
6. Appui la production, transformation, conservation et commercialisation des produits agro-silvo-pastoraux	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	6 000 000	600 000	2022-2026
7. Appui à l'octroi des crédits aux promoteurs	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	8 000 000	400 000	2022-2026
8. Constriction des magasins communautaires	Madjoula, Kédédé, Goukré, Kidjiré, Angoussa, Nguarassidi et Guiffra,	ADC/CCD, OSC, et OP	50 000 000	5 000 000	2022-2026
Total			90 000 000	9 000 000	

4.4. SANTE-Nutrition-Eau potable-Assainissement

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Sensibilisation de la population à fréquenter les centres de santé, aux femmes enceintes et allaitantes à aller à consultation prénatales et postnatales et à la lutte contre les accouchements à domicile	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	4 000 000	400 000	2022-2026
2. Sensibilisation à la bonne pratique de l'hygiène et assainissement	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	2 000 000	200 000	2022-2026
3. Construction de centres de santé	Kédédé et Kidjiré	ADC/CCD, COGES/COSAN			2022-2026
4. Sensibilisation de la population à ne pas utiliser les médicaments prohibés	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	2 000 000	200 000	2022-2026
5. Création des centres de nutrition dans des centres de santé et sur la variation des aliments	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN			2022-2026
6. Lutter contre la malnutrition des enfants, femmes enceintes et allaitantes	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	3 000 000	300 000	2022-2026
7. renforcement des capacités du personnel soignant par les formations (matrones)	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	3 000 000	300 000	2022-2026
8. Sensibilisation à la lutte contre les mariages précoces et forcés ainsi les fistules	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	2 000 000	200 000	2022-2026
9. Appui à la réalisation des points d'eaux potables (Projet retenu dans le cadre SAN)	Abakada, Damdama, Ondour, Guemne, Kédédé, Oumou et Ouba	ADC/CCD, COGES/COSAN			2022-2026
10. Appui à la réalisation des points d'eaux potables dans d'autres villages	Kidjiré, Goukré, Angoussa, Irka, FakiBoukour ; Timanate, 2, Gong-gonrong, Oumou et marigne	ADC/CCD, COGES/COSAN	45 000 000	4 500 000	2022-2026
11. Sensibilisation de la population sur le traitement d'eaux	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	2 000 000	200 000	2022-2026
12. Sensibilisation sur le creusage des latrines	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	2 000 000	200 000	2022-2026
13. Formation et structuration des comités gestion d'eau	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	2 000 000	200 000	2022-2026
14. Formation des artisans réparateurs des forages	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN			2022-2026
15. Réparation des forages en panne.	Madjoula, WayaWaya, Guarassidé, Guifra, Kédédé, Aka, Dongué II et Djalé	ADC/CCD, COGES/COSAN	4 000 000	400 000	2022-2026
Total			66 000 000	6 600 000	

4.5. Education-Jeunesse-Culture-Sport

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Sensibilisation de la population à envoyer les enfants à l'école surtout les filles	Echelle cantonale	ADC/CCD, APE et OSC	2 000 000	100 000	2022-2026
2. Sensibilisation de la sur l'importance de l'école	Echelle cantonale	ADC/CCD, APE et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
3. Faire les plaidoyers pour l'affectation des enseignants formés et qualifiés	Echelle cantonale	ADC/CCD, APE et OSC			2022-2026
4. Sensibilisation des parents à mobiliser les ressources pour supporter les enseignants communautaires	Echelle cantonale	ADC/CCD, APE et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
5. Appui à la création des écoles	Dongué, Goukré, Damdama, Kédédé	ADC/CCD, APE et OSC			2022-2026
6. Appui à la construction des écoles	Angoussa, Aka et Djalé	ADC/CCD, APE et OSC	90 000 000	9 000 000	2022-2026
7. Sensibilisation des parents à suivre les enfants à l'école	Echelle cantonale	ADC/CCD, APE et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
8. Création des APE	Villages disposant des écoles	ADC/CCD, APE et OSC			2022-2026
9. Structuration, formation et redynamisation des APE	Villages disposant des écoles	ADC/CCD, APE et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
10. Appui à la création des structures socio-culturelles et sportives	Madjoula	ADC/CCD, APE et OSC			2022-2026
Total			130 000 000	13 000 000	

4.6. Affaires sociales-Genre

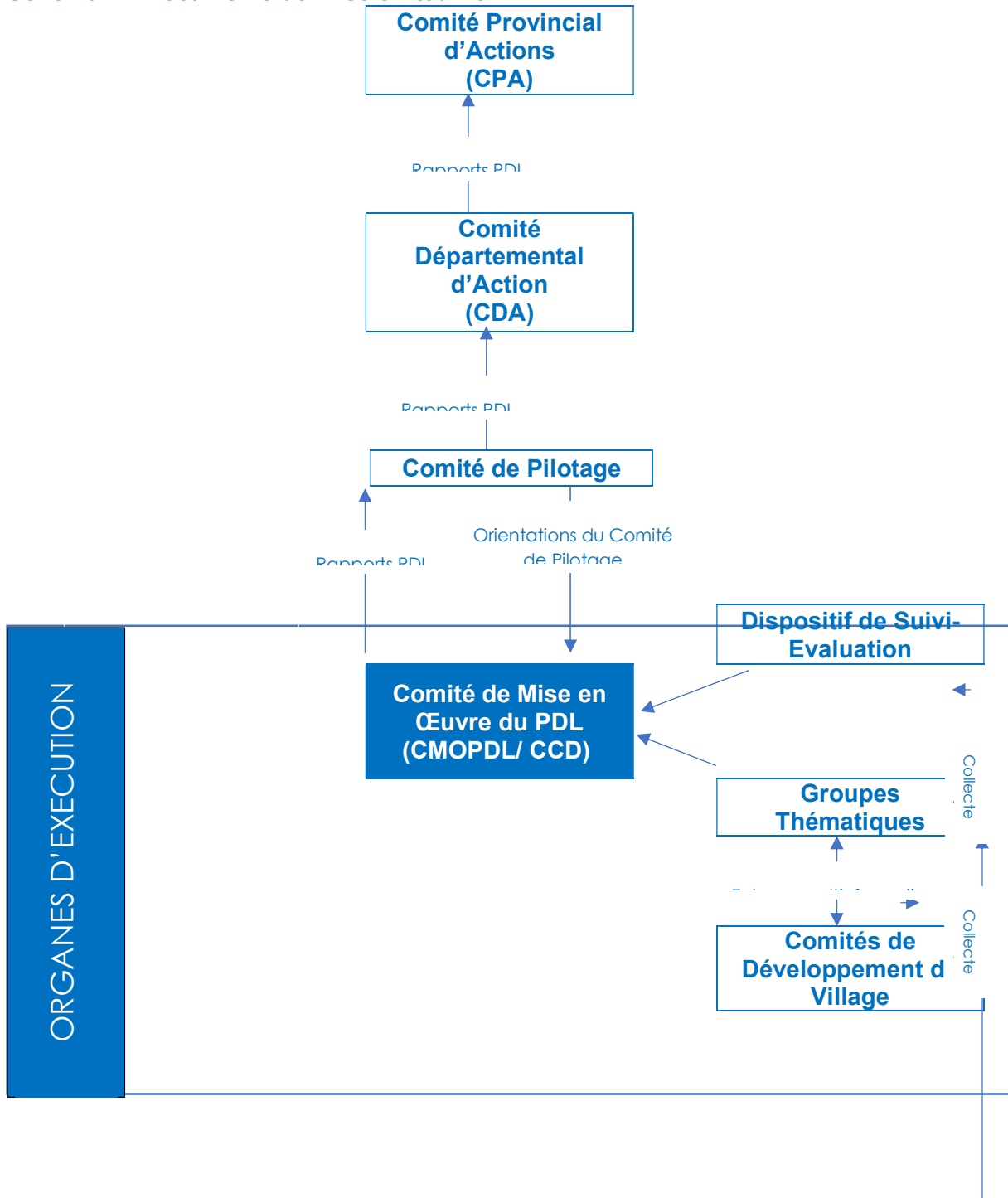
Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Appui à l'octroi des crédits aux femmes pour les petits commerces	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	10 000 000	1 000 000	2022-2026
2. Formation des femmes sur AGR	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
3. Appui à l'alphabétisation des femmes	Villages disposant des écoles	ADC/CCD, OSC, et OP			2022-2026
4. Appui à l'octroi des moulins, presses huiles et autres femmes	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	10 000 000	1 000 000	2022-2026
5. Faire les plaidoyers auprès des autorités pour la création des centres d'état civil	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP			2022-2026
6. Sensibilisation de la population à déclarer la naissance des enfants à l'état civil	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	150 000	2022-2026
7. Sensibilisation de la population sur l'importance des actes d'état civil	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	150 000	2022-2026
Total			26 000 000	2 600 000	

4.7. Gouvernance-Paix -Sécurité

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Appui au bon fonctionnement des organisations paysannes	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
2. Appui les OP aux connaissances des textes des bases	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
3. Appui les OP à reconnaître les missions assignées	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
4. Plaidoyer aux responsables qui octroient les papiers à faire comprendre les membres OP leurs rôles et tâches	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
5. Appui les Bureaux Exécutifs à l'alternance et à rendre compte	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
6. Sensibilisation de la population à la gestion saison des conflits en suivant l'initiative des réfugiés et des autochtones	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	4 000 000	400 000	2022-2026
7. Sensibilisation, formation des leaders communautaires au processus de la planification locale et à la recherche des bailleurs	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
TOTAL			16 000 000	1 600 000	

V . ECANISME DE PILOTAGE ET DE MISE EN ŒUVRE DU PDL

Schema 1 : Mécanisme de mise en œuvre



Le mécanisme de pilotage et de mise en œuvre du PDL fait intervenir tous les niveaux de décentralisation au niveau provincial. Il met à contribution les organisations des bases (OSC), le Comité Cantonal de Développement, le Comité Départemental d'Action (CDA) et le Comité Provincial d'Action (CPA). Cette mobilisation des acteurs au niveau local est de nature à faciliter la prise de décisions, chose qui contribuera efficacement dans la mise en œuvre du PDL.

Mécanisme de mise en œuvre des actions

La mise en œuvre des actions est basée sur la méthode participative. Il sera assuré par le comité de mise en œuvre du PDL, représentés par le CCD et qui est chargé de la réalisation des actions prioritaires retenues dans le PDL. La réalisation des actions retenues dans le PDL doivent être réalisées à travers une dynamique de développement impliquant toutes les parties prenantes et leur capacité à mobiliser les ressources locales (humaines, financières et matérielles) nécessaires tant locales qu'extérieures pour la mise en œuvre du PDL. Ainsi donc la réalisation des projets socio-économiques inscrits dans le PDL nécessite de l'ensemble des acteurs avec des sources de financement diversifiées : qui sont entre autre :

- Fonds propres, un accent particulier sera d'abord mis sur l'effort propre des populations (cotisations, activités communautaires, AGR etc...) pour certains types de projet avant de solliciter les appuis des partenaires extérieurs ainsi que ceux de l'Etat ;
- La mobiliser effective des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des actions ;
- Appui des ONGs, Projets et programmes de développement intervenants dans le canton ;
- Les groupements et Association de développement qui constitue les promoteurs ;
- Les organisations de la société civile (OSC), les prestataires de services
- l'État à travers les services techniques déconcentrés structurés autour du CDA/CPA apporte son appui et orientation nécessaires pour la mise en œuvre du PDL ;

De même un accent particulier sera mis sur la démarche qu'entreprend le Comité de mise en œuvre du PDL notamment le CCD et la capacité des populations à la mobilisation des ressources propres avant de solliciter un appui extérieur. Chaque village ou groupe de villages ou organisation locales se manifestera auprès des bailleurs de fond par l'intermédiaire du Comité de Développement Cantonal (CCD). Les apports des partenaires de développement peuvent être sous forme des dons, subventions. Cet appui contribue dans la réalisation des projets (infrastructures socioéconomiques, ouvrages etc..) retenus dans le PDL.

❖ ROLES ET RESPONSABILITE DES PRINCIPAUX ACTEURS :

Les cadres de concertation structurés autour du Comité Provincial d'Action (CPA) et Comité Départementale d'Action (CDA), les ONG partenaires, les projets, programmes de développement et les élites cantonales sont des partenaires potentiels qui contribueront de manière significative dans la mise en œuvre du PDL.

L'État à travers les services techniques déconcentrés apportera au CCD et aux populations son appui technique dans le montage des dossiers d'exécution de certains projets et surtout le suivi contrôle de leur réalisation. Les services techniques sont en effet les garants des normes techniques chacun dans leur domaine de compétences.

L'Association de Développement Cantonal est l'organe de pilotage du PDL. Il a pour mission de piloter le processus d'élaboration et de révision du PDL, de valider les projets à exécuter et de veiller au suivi de leur réalisation. Elle est composée des leaders des organisations communautaires (groupements & associations), des jeunes et des femmes, La désignation des membres du bureau se fera par élection ou par consensus, mais en réservant des places aux femmes et aux jeunes.

Le Comité cantonal de Développement (CCD)

Présidé par le premier responsable du CMOPDL/ CCD, qui assure la coordination globale de la mise en œuvre du PDL. A ce titre, il :

- Fait élaborer, valider et exécute le Plans de Travail et Budgets Annuels (PTBA) ;
- Fait élaborer et centralise les Rapports des Commissions Thématiques ;
- Assure le suivi-évaluation des activités ;
- Rédige et transmet à l'ADC ses rapports d'activités et rapports de Suivi-évaluation ;
- Veille au respect des clauses des protocoles d'accord de don ;
- Veille à la réalisation des objectifs du PDL conformément à la programmation établie ;
- Facilite la liaison et contact entre toutes les parties prenantes, dont les ONGs et partenaires qui financeront le PDL ;
- Procède, au besoin, aux éventuels arbitrages.
- La multiplication et diffusion du PDL auprès des populations, les cadre de concertation (CDA, CPA), les ONG et partenaires au développement ;
- La mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des actions ;
- le renforcement des capacités techniques (formation) des promoteurs à assurer une meilleure mise en œuvre des actions,

Les Groupes Thématiques

A chaque axe du PDL est assigné un Groupe Thématique, soit 04 au total. Leur rôle principal est d'appuyer techniquement les projets au niveau conceptuel et opérationnel. Ils sont ainsi les interlocuteurs directs des porteurs de projets et des bénéficiaires desdits projets. Chaque Groupe Thématique, constitué de deux Rapporteurs et d'un nombre variable de personnes ressources, soumet par trimestre un Rapport d'Etapes des projets relevant de son axe. Ils jouent également le rôle d'Animateurs Locaux au travers des sensibilisations et de collecte d'information auprès des Comités de Développement de Village et des populations à la base.

Les Comités de Développement de Village

Les Comités de Développement de Village, constitués de quatre à cinq personnes désignées de manière consensuelle par les habitants de leur village. Leur rôle est de représenter, au sein de l'Organe d'Exécution du PDL, et de défendre les intérêts des populations locales. Les Comités de Développement de Village seront mobilisés pour inciter à la création de groupements, de coopératives, afin de favoriser le financement inclusif de l'économie locale.

❖ STRATEGIE DE PILOTAGE ET DE SUIVI DU PROGRAMME

Le canton à travers l'ADC structure de pilotage mise en place lors du processus d'actualisation du PDL élaborera une stratégie de pilotage et de mise en œuvre des actions considérées comme prioritaires par la population. Cette stratégie sera basée sur :

- L'élaboration et mise en œuvre du Plan Annuel de Travail (PAT) ;
- L'organisation des assemblées générales de sensibilisation et d'information ;
- la sensibilisation de la sur les enjeux du PDL, son appropriation et la mobilisation des ressources et contributions nécessaires ;
- La multiplication et diffusion du PDL auprès des populations, les cadre de concertation (CDA, CPA), les ONG et partenaires au développement ;
- La mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des actions ;
- le renforcement des capacités techniques (formation) des promoteurs à assurer une meilleure mise en œuvre des actions,
- et le soutien et l'accompagnement des initiatives locales de développement porter par les promoteurs (groupement & associations etc...).
- Prendre contact avec les bailleurs intéressés par les actions de développement ;
- La supervision de l'exécution des actions ;

❖ STRATEGIE DE SUIVI

Le Dispositif de Suivi-évaluation a pour fonction d'assurer le suivi global du PDL et de produire les Rapports Périodiques de Suivi-évaluation. Il planifie et fait exécuter l'Etude de Base, l'élaboration et soumission des projets ainsi que l'Evaluation à mi-parcours et l'Evaluation Finale du PDL.

Le suivi du plan d'action vise à accompagner la mise en œuvre du PDL et d'apporter un appui ciblé au Comité Cantonal de Développement pour lui permettre de coordonner l'exécution des différentes actions, à l'aide d'un mécanisme de suivi-évaluation participatif. A cet effet le suivi-

évaluation des activités du plan de développement local se fait à deux niveaux :

Niveau interne : Il sera assuré par les promoteurs et les comités de pilotage d'une part et l'ADC, les services techniques de l'Etat d'autre part. C'est aussi l'étape où les populations acquièrent la maîtrise d'ouvrage et de la gestion des microprojets issus des PDL et dont ils sont les initiateurs. A cet effet la population effectuera périodiquement le suivi-évaluation des actions qui seront réalisées dans le cadre de la mise en œuvre du PDL. Ils utiliseront les outils préalablement établis pour collecter les informations qui seront traitées et analysées et produiront des rapports. Ce travail se fera ensemble avec les bénéficiaires pour leur permettre de mesurer les indicateurs d'accomplissement des actions. Il s'agit entre autres de :

- de suivre et d'évaluer régulièrement les activités conduites dans le cadre de la mise en œuvre du PDL par rapport aux objectifs et résultats attendus ;
- d'évaluer les impacts des actions réalisées et leur impact au niveau de la sécurité alimentaires et socio-économique
- de suivre l'évolution de la dynamique de développement communautaire (efficacité des organisations locales prometteurs, mobilisation des ressources, participation aux actions...);
- d'entreprendre, sur la base des résultats et des conclusions du suivi-évaluation avec la population, les mesures nécessaires pour améliorer l'efficacité des interventions et de l'appui au processus de développement local.

Niveau externe : Les partenaires techniques et financiers qui appui les bénéficiaires feront également les suivis périodiques et s'assureront de la bonne exécution des activités du projet et de l'atteinte des résultats et objectifs. Les visites de suivi seront considérées comme des occasions de renforcement de capacités des acteurs locaux en matière de gestion et de suivi de projet.

NB : Il est par ailleurs indispensable d'organiser des rencontre périodiques avec les intervenants (y compris les bailleurs de fonds) pour faire le plaidoyer de la mise en œuvre du PDL et décider des financements.

❖ Diffusion du Plan de Développement Local

L'appropriation du PDL par la communauté constitue un atout important pouvant favoriser la mise en œuvre des actions retenues dans le PDL. A cet effet dès son approbation et sa validation par le CDA, l'ADC mettra en place un mécanisme de diffusion du PDL. Le PDL sera présenté lors des premières assemblées générales de l'ADC aux personnes ressources (directeurs d'école, responsable d'unité de soins, acteurs économiques, ONG et partenaires au développement). Le canton doit se doter d'une stratégie de communication afin d'informer tous les acteurs et d'assurer la participation active de tous à l'exécution du plan.

De manière continue, l'exécution du PDL fera l'objet de documents de vulgarisation. En effet, la transmission d'informations est induite par le fonctionnement des instances de pilotage notamment l'ADC/CCD et les animateurs locaux dont le rôle est d'informer et sensibiliser les communautés.

Dans le dispositif de mise en œuvre, l'ADC est l'organe chargé de l'exécution du PDL. Il dispose de tous les pouvoirs pour la mise en œuvre des programmes et projets contenus dans le PDL. Donc pour mener à bien leur travail de mise en œuvre des projets/programme qui relèvent de leurs compétences, il s'avère nécessaire de renforcer les capacités de ces membres à travers les formations et appui au fonctionnement.

A)-Budget du PDL/ Calibrage et équilibrage du plan de développement

Le Budget du plan de développement du canton Bali s'élève à une somme de six cent vingt-septmillion francs (**627 000 000 F CFA**) dont soixante-un millions quatre centmille francs (**61 400 000 F CFA**) d'apport local et cinq cent soixante-cinq millions six centmille francs **565 600 000 F CFA** à rechercher ce qui représente environ **90.21%** du budget global du PDL.

B)- Ressources pour le fonctionnement de l'ADC/CCD Après plusieurs réunions tenues entre les membres de l'ADC/CCD entérinées par trois (3) Assemblées générales cantonales, il a été décidé en unanimité que chacun de village du canton apportera une contribution par ménage d'une de **500 FCFA/an** considéré comme adhésion et **1000 FCFA** cotisation trimestrielle. Ces fonds mobilisés permettront au bureau de fonctionner et de réaliser certains projets avec des moyens propres

5.3 PLANNING ANNUEL DE TRAVAIL

5.3.1. AGRICULTURE, ELEVAGE

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1.Appui l'octroi des semences améliorées	Grappes d'Aka et Madjoula	ADC/CCD, OP	3 000 000	300 000	2 700 000	Etat et les partenaires	2022	1 an
2.Formation sur les itinéraires techniques agricoles	2 personnes par villages	ADC/CCD, OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et les partenaires	2022	1 an
3.Réalisation d'une série de seuil d'épandage	Kidjiré	ADC/CCD, OP	105 000 000	10 500 000	94 500 000	Etat et les partenaires	2022	1 an
4.Sensibilisation de la communauté sur l'utilisation des fumures organiques	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et les partenaires	2022	1 an
5. Assuré la couverture vaccinales du bétail et de la volaille	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et les partenaires	2022	1 an
6. Formation des auxiliaires vétérinaires et les doter des kits	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et les partenaires	2022	1 an
7. Sensibilisation des éleveurs sur la lutte contre les produits vétérinaire de prohibés	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et les partenaires	2022	1 an
8. Sensibilisation des éleveurs sur l'utilisation des aliments complémentaires et à la culture fourragère et à l'élevage intensive	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et les partenaires	2022	1 an
TOTAL			114 000 000	11 400 000	102 600 000			

5.3.2. GESTION DES RESSOURCES NATURELLES (GRN) ET TOURISME

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1.Sensibilisation à la lutte contre les coupes abusives des arbres et à la protection de l'environnement	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	100 000	1 900 000	Etat et les partenaires	2022	1 an
2.Création des sites reboisement et de mise en défens	Kidjiré, Kédédé et Madjoula	ADC/CCD, OSC, et OP	3 000 000	150 000	2 850 000	Etat et les partenaires	2022	1 an
3.Formation de la population sur les techniques de construction des foyers améliorés	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	1 500 000	75 000	1 425 000	Etat et les partenaires	2022	1 an
4. Sensibilisation de la population à planter les arbres dans les lieux publics	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	1 500 000	75 000	1 425 000	Etat et les partenaires	2022	1 an
5. Sensibilisation de la protection des faunes et flores	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	1 000 000	50 000	950 000	Etat et les partenaires	2022	1 an
6. Sensibilisation sur la production des plants fruitiers et forestiers et au produit phytosanitaire	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	1 000 000	50 000	950 000	Etat et les partenaires	2022	1 an
TOTAL			10 000 000	500 000	9 500 000			

5.3.3. ECONOMIE

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1.Appui la population à la pratique diversifiée des AGR	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP	6 000 000	600 000	5 400 000	Etat et les partenaires	2022	1 an
2.Faire les plaidoyers pour aménagement des pistes	Guéréda-Minekéré	ADC/CCD, OP				Etat et les partenaires	2022	1 an
3. Appui à l'octroi des crédits aux promoteurs	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP	6 000 000	600 000	5 400 000	Etat et les partenaires	2022	1 an
TOTAL			12 000 000	1 200 000	10 800 000			

5.3.4. SANTE-EAU POTABLE-ASSAINISSEMENT

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1. Sensibilisation de la population à fréquenter les centres de santé, aux femmes enceintes et allaitantes à aller à consultation prénatales et postnatales et à la lutte contre les accouchements à domicile	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP, COGES/COSAN	2 000 000	200 000	1 800 000	Etat et les partenaires	2022	1 an
2. Sensibilisation à la bonne pratique de l'hygiène et assainissement	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP, COGES/COSAN	500 000	50 000	450 000	Etat et les partenaires	2022	1 an
3. Lutter contre la malnutrition des enfants, femmes enceintes et allaitantes	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP, COGES/COSAN				Etat et les partenaires	2022	1 an
4. Sensibilisation à la lutte contre les mariages précoces et forcés ainsi que la pustule	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP, COGES/COSAN	1 000 000	100 000	900 000	Etat et les partenaires	2022	1 an
5. Appui à la réalisation des points d'eaux potables	Abakada, Damdama, Ondour, Guemne, Kédédé, Oumou, Waya-Waya 1, Waya-Waya 2 et Ouba	ADC/CCD, OP, COGES/COSAN				Etat et les partenaires	2022	1 an
6. Sensibilisation sur le creusage des latrines							2022	
8. Sensibilisation de la population sur le traitement d'eaux de consommation	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP, COGES/COSAN	500 000	50 000	450 000	Etat et les partenaires	2022	1 an
TOTAL			6 000 000	600 000	5 400 000			

5.3.5 Education-Jeunesse-Culture-Sport

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilit é financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1. Sensibilisation de la population à envoyer les enfants à l'école surtout les filles	Echelle cantonale	ADC/CCD, APE et OSC	1 000 000	100 000	900 000	Etat et les partenaires	2022	1 an
2. Faire les plaidoyers pour l'affectation des enseignants formés	Echelle cantonale	ADC/CCD, APE et OSC				Etat et les partenaires	2022	1 an
3. Sensibilisation des parents à mobiliser les ressources pour supporter les enseignants communautaires	Echelle cantonale	ADC/CCD, APE et OSC	1 000 000	100 000	900 000	Etat et les partenaires	2022	1 an
4. Création des APE	Villages disposant des écoles et APE	ADC/CCD, APE et OSC				Etat et les partenaires	2022	1 an
5. Formation et restructuration des APE	Villages disposant des écoles et APE	ADC/CCD, APE et OSC	1 000 000	100 000	900 000	Etat et les partenaires	2022	1 an
Total			3 000 000	300 000	2 700 000			

4.6. Affaires sociales-Genre

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1. Appui à l'octroi des crédits aux femmes pour les petits commerces	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	5 000 000	250 000	4 750 000	Etat et les partenaires	2022	1 an
2. Formation des femmes sur AGR	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	50 000	950 000	Etat et les partenaires	2022	1 an
3. Sensibilisation de la population à déclarer la naissance des enfants à l'état civil	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	750 000	37 500	715 000	Etat et les partenaires	2022	1 an
4. Sensibilisation de la population sur l'importance des actes de naissances	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	750 000	37 500	715 000	Etat et les partenaires	2022	1 an
Total			7 500 000	750 000	6 250 000			

4.7. Gouvernance-Paix -Sécurité

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1. Appui au bon fonctionnement des organisations paysannes	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	500 000	25 000	425 000	Etat et les partenaires	2022	1 an
2. Sensibilisation de la population à la gestion saison des conflits en suivant l'initiative des réfugiés et des autochtones	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	100 000	1 900 000	Etat et les partenaires	2022	1 an
3. Sensibilisation, formation des leaders communautaires au processus de la planification locale et à la recherche des bailleurs	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	50 000	950 000	Etat et les partenaires	2022	1 an
Total			3 500 000	350 000	3 150 000			

CONCLUSION

Le Plan de Développement Local (PDL) du canton Guereda Est n'est qu'un outil permettant à la population du canton de mieux harmoniser, planifier et coordonner les actions de développement. Pour que cela réussisse, d'abord il faut que la population du canton s'organise de manière harmonieuse pour sa mise en œuvre. Cette mise en œuvre doit engager les différents acteurs impliqués. Ceux-ci doivent mettre leurs compétences et leurs ententes au maximum au service de la population du canton. L'implication des fils du canton qui résident dans le canton ou ailleurs soit complète. L'ADC/CCD à un défi important à relever c'est-à-dire elle doit informer, sensibiliser, communiquer et motiver tout le monde sans distinction. Le dynamisme, la compétence des membres de différents comités constituent également un autre facteur crucial de réussite du PDL.

Du côté de recherche de financement, de l'exécution dépendra largement des efforts consentis de tous. L'ADC/CCD arrivera à convaincre ses partenaires au développement, décideurs politiques, les ONG nationales, internationales et autres à investir dans le canton Guéréda Est. Une bonne stratégie de communication est alors indispensable pour le Développement durable et équitable. La réalisation de toutes les actions définies dans ce PDL, est l'affaire de l'ADC/CCD qui a besoin d'un accompagnement et suivi de proximité des pouvoirs publics représentant les hautes autorités de l'Etat. L'ADC/CCD doit appuyer tous les acteurs à pérenniser les acquis de la communauté.

ANNEXES

Copie de la lettre de demande d'appui transmise,

République du Tchad
Présidence de la République
Ministère de l'Administration du Territoire
Et de la Décentralisation
Province du : Wadi Fira
Département de : Dar Tama

Unité – Travail - Progrès

Vendredi, 12 avril 2020

A Monsieur le Préfet
Président du CDA du Département de

Objet : *lettre d'information sur le choix de quatre(4) premiers cantons*

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir une lettre d'information sur le choix de quatre (4) premiers cantons du département que le Projet d'Appui à la Structuration, l'Animation et la Planification Locale dans les Provinces de Wadi Fira et Ouaddai (PASAP-WaFO) va commencer le processus d'élaboration des Plans de Développement Locaux. Il s'agit des cantons ci-après :

- Canton : Guéréda-Est dans la sous-préfecture de Guéréda Rural
- canton : Koursigué dans la sous-préfecture de Guéréda Rural
- canton : Nanoungadans la sous-préfecture de Kolonga
- canton : Marassabré dans la sous-préfecture de Sirimbirké

Cette lettre d'information est à adresser au CDA en vue de solliciter auprès du CDA un appui nécessaire nous permettant d'élaborer les PDL dans les dits cantons. .

En vous souhaitant bonne réception, Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Coordinateur de la Fédération AL-TAKHADOUM

HISSEINE YACOUF YOUSOUF

Tél : 66 31 22 20/ 93 50 09 39

République du Tchad
Présidence de la République
Ministère de l'Administration du Territoire
Et de la Décentralisation
Province de : Wadi Fira
Département de : Dar Tama
Sous-préfecture de : Guéréda Rural

Unité – Travail - Progrès

Vendredi, 12 avril 2020

A Monsieur le Sous-Préfet
Président du CLA du Département de

Objet : *lettre d'information sur le choix deux (2) premiers cantons*

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir une lettre d'information sur le choix de deux (2) premiers cantons de la sous-préfecture que le Projet d'Appui à la Structuration, l'Animation et la Planification Locale dans les Provinces de Wadi Fira et Ouaddai (PASAP-WaFO) va commencer le processus d'élaboration des Plans de Développement Locaux. Il s'agit des cantons :

- canton : Guéréda Est
- canton : Koursigué

Cette lettre d'information est à adresser au CLA en vue de solliciter auprès du CLA un appui nécessaire nous permettant d'élaborer les PDL dans les dudit cantons. .

En vous souhaitant bonne réception, Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Coordinateur de la Fédération AL-TAKHADOUM

HISSEINE YACOUF YOUSOUF

Tél : 66 31 22 20/ 93 50 09 39

REPUBLIQUE DU TCHAD

UNITE – TRAVAIL – PROGRES

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DE LA
PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT

PROVINCE DU WADI FIRA

DEPARTEMENT DE DAR TAMA

SOUS-PREFECTURE GUEREDA RURAL

Date 13 avril 2020

A

Sa Majesté Chef de Canton

De : GUEREDA EST

Objet : *entretien sur la possibilité d'appui à l'élaboration du Plan de Développement du Canton*

Majesté,

Par la présente, le Coordonnateur de la Fédération Al-Takhadoum vous demande de bien vouloir prévoir un temps d'entretien avec vous et vos collaborateurs le 24 avril 2020 à 10 Heures 00, à votre Palais afin d'échanger sur des sujets en rapport avec le développement de votre canton.

Veillez recevoir, Majesté, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Coordonnateur

HISSEINE YACOUB YOUSOUF

REPUBLIQUE DU TCHAD
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRIMATURE
MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU
TERRITOIRE ET DE LA DECENTRALISATION
PROVINCE DU WADI FIRA
DEPARTEMENT DU DAR TAMA
SOUS-PREFECTURE DU GUEREDA RURAL
CANTON GUEREDA EST

UNITE – TRAVAIL – PROGRES

Le 22 avril 2020

Le Chef de Canton

A

Tous les Chefs de village du Canton

Objet : *Assemblée Générale Cantonale d'information sur les modalités d'appui à l'élaboration du Plan de Développement Local du Canton*

Messieurs les Chefs de Village,

Suite à un entretien que j'ai eu le 24 avril 2020 avec le Chef d'Antenne représentant le Coordonnateur de la fédération Al-Takhadoum et qui portait sur les possibilités d'appui à l'élaboration du PDL de notre canton, vous êtes invités à l'Assemblée Générale du Canton (AGC), qui se tiendra le 21 mai 2020 à 8 heures. Lieu : Palais du Chef de Canton de Guéréda Est.

Veillez-vous faire accompagner chacun par un (1) homme et une (1) femme sachant lire et écrire, soit au total 3 personnes par village (y compris le Chef de village).

Les deux (2) personnes sachant lire et écrire en français ou arabe seront désignées par vote. Pour cela, il faut convoquer l'Assemblée Générale du Village (AGV) pour voter ces 2 personnes qui iront représenter le village à l'Assemblée Générale du Canton.

Le Chef de Canton

ADAM MAHAMAT DOUDA

République du Tchad



Unité- Travail- Progrès

Présidence de la République

Ministère de l'Administration du Territoire et
des collectivités Territoriales Décentralisées

Province du Wadi-fira

Département de Dar-Tama

Sous-préfecture de Guéréda rural

Canton : Guéréda-Est

Procès-verbal de l'Assemblée Générale cantonale

L'an deux mille vingt et le vingt-six juin, s'est tenu un atelier cantonal de lancement du processus d'élaboration du Plan de Développement local regroupant, les acteurs locaux à savoir les autorités locales, les notables du Chef de canton, les représentants des Organisations de Développement villageoises (ODV) et les personnes ressources au chef-lieu du canton à Guéréda-Est

Etaient présents **51**.participants parmi lesquelles **17** femmes (Cf. la liste des présences en annexe).

Parmi les points abordés lors de l'Atelier cantonal de lancement du processus d'élaboration du PDL, il figure en bonne place la mise en place du bureau Exécutif de l'ADC/CCD et la désignation des animateurs locaux.

Trois (3) points ont été débattus lors de l'AG liés à la mise en place de l'ADC/CCD

- Le rôle et tâches de l'ADC/CCD dans le processus d'élaboration du PDL
- Mise en place du Bureau Exécutif de l'ADC/CCD
- Divers.

S'agissant du premier point, l'Association de Développement Cantonale ADCD/CCD est une structure locale, chargée de piloter le processus de la planification locale à travers l'élaboration du PDL, elle joue le rôle d'interface entre la communauté et les partenaires de développement et le Comité Cantonal de Développement/CCD émane du bureau Exécutif de l'ADC. Spécifiquement, l'ADC/CCD facilite le processus d'élaboration, défend le PDL au niveau du Comité Départementale d'Action en vue de sa validation, diffuser et promouvoir le PDL à tout le niveau, appuyer et encourager la mobilisation des contreparties pour le cofinancement des projets, suivre et évaluer les actions mise en œuvre, capitaliser la documentation sur le processus d'élaboration en vue de son appropriation et de la pérennisation des actions de développement du canton.

N.B : Les quatre premiers membres sont membres de Comité Cantonal de Développement/CCD.

A la sortie de cette Assemblée Générale, les personnes ci-dessous citées sont élues en unanimité membres du Bureau Exécutif de l'Association de développement cantonale/CCD.

Il s'agit de :

N°	Fonction	Nom et Prénoms	Sexe	Village	Contact téléphonique
1	Président	ABAKAR YOUSOUF HAROUN	M	MADJOULA	66 13 46 43
2	Vice –président	MAHAMAT YAYA ADAM	M	DJALLE	66 67 08 86/92 79 68 92
3	Secrétaire General	ABDALLAH YAKHOUB	M	AKA	65 56 05 78/99 83 23 60
4	Secrétaire Adjoint	HOUDA ISHAKH	F	KEDEDE	
5	Trésorière General :	SAADIA HASSAN	F	FAKI BOUKOUR	
6	Trésorier Adjoint :	HISSEIN BOURAM	M	GOUKOURE	62 45 99 88/99 99 49 45
7	Chargé (e) des matériels :	BAKHITA HARBA	F	KIDJIRE	66 62 44 46
8	Chargé des matériels :	BECHIR HAMID	M	TIMANATE	
9	1ér Conseiller (e)	IBRAHIM ADAM	M	KEDEDE	

10	2émé Conseillère	ACHE MAHAMADENE	F	KIDJIRE	
11	3émé Conseiller	IBRAHIM ISSA	M	GUIFRA	
12	Commissaire aux comptes :	ABDOULAYE OUSMANE ISSA	M	DJALE	66 01 35 22
13	Commissaire aux comptes	ACHE OUSMANE ALI	F	DAMDAMA	

En divers, les participants se sont prodigués des conseils pour la bonne marche de l'ADC/CCD afin de contribuer au développement socio-économique du canton.

En foi de quoi, le procès-verbal est établi pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Guéréda, le 26 juin 2020

Les participants

Noms des animateurs locaux,

Sous-préfecture	Canton	Nom et prénoms	Numéros téléphones
Guéréda Rural	Guéréda Est	Tahir Matar	63 94 25 55/ 93 94 39 61
		AchtaAbakar	95 12 72 47

Liste des Membres des commissions thématiques (CT)

Les membres des différentes commissions thématiques

Domaine : Education

N°	Nom et Prénoms	Fonction	Village	Contact téléphonique
01	Abakar Abdoulaye	IDEN	Guérada	66 22 25 56/ 95 83 47 47
02	AhamatMahamatDouda	Chef de canton	Guéréda	66 22 88 47
03	TamourMahamat	Délégué	Aka	66 01 35 22
04	BakhitéHarba	Membre ADC	Guéréda	66 62 44 46
05	AchéMahamatAbakar	Conseillère	Kidjiré	

Domaine : Elevage

N°	Nom et Prénoms	Fonction	Village	Contact téléphonique
01	MahamatTchongTchong	Chef secteur Elevage	Guérada	66 25 23 75/ 99 24 39 51
02	Ahamat Dor	Délégué	Kidjiré	66 28 56 92
03	Aché Ousmane	Conseillère /ADC	Aka	63 33 95 98
04	Ibrahim Adam Abdallah	Délégué	Kédédé	
05	TiyelaBachar	Membre ADC	Madjoula	66 69 54 57
06	Hisseine Brahim	Membre ADC	Kidjiré	62 45 99 99

Domaine Environnement

N°	Nom et Prénoms	Fonction	Village	Contact téléphonique
01	Djekinkoula Achim	Chef de projet Secadev	Guérada	63 71 94 65
02	Bacharène Ali Adouma	Chef de service Environnement	Guéréda	66 75 59 50
03	Abdallah Mahamadéne	Membre ADC	Madjoula	63 80 17 80
04	Abdoulaye Hassan Souleymane	Membre ADC	Kidjiré	66 29 98 71

Domaine : Santé

N°	Nom et Prénoms	Fonction	Village	Contact téléphonique
01	DR Dezoumbé	MCD	Guérada	
02	TahirTamour	Délégué	Aka	98 91 44 06
03	Abdallah Yakhoub	Délégué	Aka	99 83 23 60
04	Hinda Abdoulaye	Délégué	Kédédé	
05	Houdda	Membre ADC	Kedédé	

Domaine : Agriculture

N°	Nom et Prénoms	Fonction	Village	Contact téléphonique
01	Brahim Tidey	Chef secteur ANADER	Guéréda	66 38 93 52
02	Abdoulaye Ousmane	Délégué Agriculture	Kidjiré	66 05 23 72
03	Mahamat Yaya	Membre ADC	Guéréda	66 67 08 86
04	Abdarassoul Abdoulaye	Délégué	Aka	66 44 82 26
05	Sadia Haroune	Trésorière/ADC	Guéréda	
06	Adam Issakh	Membre ADC	Kededé	
07	Tiyeya Bachir	Participant	Gumma	66 69 45 57

Listes des participants aux ateliers cantonaux (hommes/femmes)

Liste des participants à l'atelier de lancement cantonal du processus d'élaboration PDL

Canton : Guéréda Est

N°	Nom&Prénoms	Fonction	Sexe	Provenance	Contact téléphonique
1	Adam MahamatDouda	Chef /Canton	M	Guéréda Est	66228847/90228847
2	Mahamat Hassan Hamat	Rpt Chef /Village	M	Niressida	66330616/98876733
3	Mahamat Yaya Adam	Chef /village	M	Djallé	66670886/92796892
4	Abdoulaye Dourmous	Chef /village	M	AKA	62532780
5	Abdoulaye Souleyman	Chef /village	M	Guiffra	
6	AbakarTomour	Rpt Chef /Village	M	Kidjiré	66996696/95501118
7	MahamatAbakarBourma	Rpt Chef /Village	M	FakiBoukour	63452357
8	Haroun Mahamat Adam	Chef /village	M	Dogné	66963046/99604977
9	Tahir Adam Gaou	Chef /village	M	MarignéKabir	66176179/92799883
10	Tireya Bahar Daoud	Chef /village	M	Djimla	66695457
11	Hassan Alhadj Haroun	Chef /village	M	Guarassidi	62329608
12	YacoubMahamat	Chef /village	M	Dandama	
13	Abdoulaye torchen	Chef /village	M	Oumou	63336282/91496477
14	Abakar Youssouf Haroun	Chef /village	M	Waya	66134643/91583728
15	Abdoulaye Yaya Mahamat	Chef /village	M	FakiBoukour	93588948
16	Ahmat Abdoulaye	Rpt Chef /Village	M	Dogné	68753343/93795303
17	Tahir Matar	Rpt Chef/Canton	M	Guéréda Est	63943555/93943961
18	Mahamat Yaya Ishakh	Participant	M	Guéréda	66693314/95516614
19	Radouane Adam	Participant	M	Guéréda	66172332
20	KobéMagoulMahamat	Participant	M	Guéréda	62393816/93687361
21	Ibrahim MahamatDouda	Participant	M	Guéréda	95564420
22	Abdraman Idriss	Rep. GptWadi Kaldjiné	M	AKA	62340209
23	Rakhya Adam	Rpte/de femmes	F	Oumou	
24	Aïcha Mahamat Abdallah	PR GPT/Al-nahda	F	AKA	
25	AhmatIsmail	Membre Gpt /Nouara	M	AKA	62906744
26	Abakar Yaya	SG/Gpt/Dar al-salam	M	Irka	66498855
27	Abdel-rassoul About	SGA/Gpt/Oumalkoul	M	Marigné	66448226
28	Hawaye Ibrahim	Rep. Gpt /Alnahda	F	AKA	
29	Chama Ibrahim	Rep.Gpt/wadi Djamila	F	Djallé	
30	Brahim Khamis Bahar	Participant	M	Amgoussa	99237161
31	BakhitKakoua	Participant	M	Amgoussa	62222581
32	HawaBourmaMahamat	participante	F	AKA	

33	Aïcha Yaya Moussa	SG/Gpt/AL-hadia	F	Dogné	
34	HawaYacoub Adam	Vice-pr/Gpt Ni-Ima	F	Irka	63710760
35	Noura Yaya Daoud	Membre Gpt/Al-hadia	F	Dogné	62909464
36	Achtalshakh	Participante	F	AKA	92448238
37	Aïcha Adam Moussa	Rep. Gpt/Al-Nahda	F	AKA	
38	KhadidjaAhmatAbakar	RepGpt/Dar alsalam	F	AKA	
39	MariamYounous	Rep. Gpt/Alnadjah	F	AKA	
40	Kaltouma MahamatYacoub	Trésorière A/Alnadjat	F	AKA	
41	Amouna Ibrahim Oousman	Rep. GptAlnahda	F	AKA	
42	Mariam Ibrahim Souleyman	Rep. GptAlnadjat	F	AKA	
43	Halimé Ibrahim Abdoulaye	Participante	F	AKA	92488231
44	Achta Daoud Ishakh	Rep. Gpt/chiro-chiro	F	AKA	
45	Khadidja Ibrahim	Rep. Gpt/Alnahda	F	AKA	
46	Kaltouma Abdelkerim	Rep. Gpt Dar alsalam	F	AKA	98686660
47	HadjeMahamat Adam	Participante	F	AKA	65889255
48	MadjingarMienan	Chef d'Antenne	M	Guéréda	
49	Mahamat Saleh Djibrine	Raf	M	Guéréda	65542465/95780500
50	Ali Adam	Animateur	M	Guéréda	
51	MahamatAïch	Animateur	M	Guéréda	

Liste à l'atelier de diagnostic participatif cantonal

N°	Nom et Prénoms	Village	Fonction	Sexe	Contact Téléphonique
01	MAGINGAR MIENAN	Guéréda	Chef d'antenne	M	66 72 24 53/99 30 59 63
02	MOUSSA MUSSOND	Guéréda	Chef de poste vétérinaire	M	66 73 78 00/90 15 84 01
03	DJEKAIN M.ACHIM	Guéréda	Chef de projet PROSSAN	M	63 71 94 65/95 83 08 10
04	AHMAT MAHAMAT	Guéréda	Formateur ANADER	M	62 59 79 40/99 86 16 65
05	DEZOUMBE ROUZOUMKA	Guereda	Médecin	M	66 98 14 89/90 75 38 95
06	BACHARENE ALI ADOUMA	Guereda	Chef de service forestier	M	66 75 59 50/99 75 59 50
07	TAPMO MENDANDJI	Djiré	Planificateur enseignant	M	66 88 04 41/93 78 76 41
08	KOUZOUMBI VOUNA	Lidjiné	Enseignant	M	66 44 56 73/93 75 69 64
09	SABOUN CHIDI ADAM	Mabrouka	Secrétaire adj ADC	M	63 66 28 88
10	OUSMAN ADAM MAHAMAT	Aylafka	Délégué thématique	M	63 43 75 69
11	YACoub YAYA MAHAMAT	Silwayé	Délégué thématique	M	65 66 30 14
12	HAMAT YAYA MAHAMAT	Kourougon	Conseiller /ADC	M	66 35 42 95
13	HAMAT HASSAN	Baltoukarré	Délégué thématique	M	90 40 00 87
14	YAKHOUB ABAKAR	Diwé	Délégué environnement	M	62 30 51 66
15	MAHADJIR ISMAYIL	Lidjiné II	Délégué élevage	M	66 70 37 88
16	BAHAR YAYA ABDALLAH	Kouroungo I	Trésorier adjoint de l'ADC	M	60 45 48 45
17	YAKHOUB ISHAKH	DOUKOUR	Délégué de l'agriculture	M	66 31 65 61
18	OUMAR SABOUN	Lidjiné I	Président de l'ADC	M	63 6705 57
19	HAROUN AHMAT	Djiré	Participant	M	
20	ALI ADAM OUSMAN	Guereda	Animateur	M	66 50 55 73/99 81 19 09
21	ISHAKHA MOURSAL	Mogrotodji	Education	M	66 30 75 72/93 40 74 47
22	ABDOULAYE ADAM	Doukour	Agriculture	M	66 44 31 95/95 86 89 96
23	OUSMAN HISSEIN ADAM	Silwayé	Vice-président/ADC	M	66 11 55 04
24	HAMAT IBRAHIM ABAKAR	Doukour		M	66 86 45 63
25	AHMADAYE ADAM	Kadigen	Santé	M	66 05 28 32/99 33 31 24

26	ABDOULAYE IBRAHIM	Lidjiné I	participant	M	65 27 49 03
27	HALAWA ABAKAR	Keteryé	Trésorière General	F	
28	HAWA ADAM	Doukour	Conseillère/ADC	F	
29	KHADIDJA ABAKAR	Kourougon I	Conseillère /ADC	F	
30	FATOUMA YOUSOUF	Lidjiné II	Trésorière/ADC	F	60 95 33 51
31	MAHAMAT SALEH DJIBRINE	Guéréda	RAF/antenne	M	65 54 24 65
32	ABDRAMANE OUMAR	Guéréda	Animateur	M	

L'atelier de priorisation

Canton Guéréda Est

Date : 17 novembre 2020

Lieu : école officielle de Guéréda

N°	Nom et Prénoms	Village	Fonction	Sexe	Contact Téléphonique
01	MAGINGAR MIENAN PATRICK	Guéréda	Chef d'antenne	M	66 72 24 53/99 30 59 63
02	MOUSSA MUSSOND	Guéréda	Chef de poste vétérinaire	M	66 73 78 00/90 15 84 01
03	DJEKAIN M.ACHIME	Guéréda	Chef de projet PROSSAN	M	63 71 94 65/95 83 08 10
04	AHMAT MAHAMAT BACHAR	Guéréda	Formateur ANADER	M	62 59 79 40/99 86 16 65
05	Dr DEZOUNBE ROUZOUNKA	Guereda	Médecin	M	66 98 14 89/90 75 38 95
06	BACHARENE ALI ADOUMA	Guereda	Chef de service forestier	M	66 75 59 50/99 75 59 50
07	TAPMO MENDANDJI	Djiré	Planificateur enseignant	M	66 88 04 41/93 78 76 41
08	KOUZOUNBI VOUNA	Lidjiné	Enseignant	M	66 44 56 73/93 75 69 64
09	SABOUN CHIDI ADAM	Mabrouka	Secrétaire adj ADC	M	63 66 28 88
10	OUSMAN ADAM MAHAMAT	Aylafka	Délégué thématique	M	63 43 75 69
11	YACOUNB YAYA MAHAMAT	Silwayé	Délégué thématique	M	65 66 30 14
12	HAMAT YAYA MAHAMAT	Kourougon II	Conseiller /ADC	M	66 35 42 95
13	HAMAT HASSAN ABDOULAYE	Baltoukarré	Représentant de délégué	M	90 40 00 87
14	YAKHOUB ABAKAR	Diwé	Délégué environnement	M	62 30 51 66
15	MAHADJIR ISMAYIL	Lidjiné II	Délégué élevage	M	66 70 37 88
16	BAHAR YAYA ABDALLAH	Kouroungo I	Trésorier adjoint de l'ADC	M	60 45 48 45
17	YAKHOUB ISHAKH	DOUKOUR	Délégué de l'agriculture	M	66 31 65 61
18	OUMAR SABOUN	Lidjiné I	Président de l'ADC	M	63 67 05 57
19	HAROUN AHMAT	Djiré	Participant	M	
20	ALI ADAM OUSMAN	Guereda	Animateur	M	66 50 55 73/99 81 19 09
21	ISHAKHA MOURSAL	Mogrotodji	Education	M	66 30 75 72/93 40 74 47
22	ABDOULAYE ADAM ISHAKH	Doukour	Agriculture	M	66 44 31 95/95 86 89 96
23	OUSMAN HISSEIN ADAM	Silwayé	Vice-président/ADC	M	66 11 55 04
24	HAMAT IBRAHIM ABAKAR	Doukour		M	66 86 45 63
25	AHMADAYE ADAM	Kadigen	Santé	M	66 05 28 32/99 33 31 24
26	ABDOULAYE IBRAHIM	Lidjiné I	participant	M	65 27 49 03
27	HALAWA ABAKAR	Keteryé	Trésorière General	F	
28	HAWA ADAM	Doukour	Conseillère/ADC	F	
29	KHADIDJA ABAKAR	Kourougon I	Conseillère /ADC	F	
30	FATOUMA YOUSOUF	Lidjiné II	Trésorière/ADC	F	60 95 33 51
31	MAHAMAT SALEH DJIBRINE	Guéréda	RAF/antenne	M	65 54 24 65
32	ABDRAMANE OUMAR ADOUM	Guéréda	Animateur	M	